



C-2025-006

EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-Cinq, le jeudi 3 avril à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Foyer rural à Poncin, après convocation légale du 28 mars 2025, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

Etaient présents : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Anne BOLLACHE, Fabienne CHARMETANT, Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Aimée BADIER, Dominique BOUCHON, Vincent BOURDEAUDUCQ, Joël BROYER, Myriam FANGET, Geneviève GOYFFON, Laure MARTIN, Catherine MAST, Anthony PERNETTE, Yves PERRET, Séverine PETIT, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Wilfried RODEMET, Alain SICARD, Éric TEYSSIER

Etaient excusés : Jean-Michel GIROUX, Jean-Michel BOULME, Christian BATAILLY, Pierre BELY, Eric CASAMASSA, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Dominique GABASIO, Frédérique MOLLIE, Patricia ZOPPI

Etaient absents : Wanda CANALE, Éliane CEYZERIAT, Frédéric DUMOLARD, Jean-Claude DURUAL, David MUGNIER, Eloi PONS

Pouvoirs : Jean-Michel GIROUX pouvoir à Aimée BADIER, Christian BATAILLY pouvoir à Alain POIZAT, Eric CASAMASSA pouvoir à Séverine PETIT, Claudine CHAUDET-PHILIBERT pouvoir à Fabienne CHARMETANT.

Secrétaire de séance : Dominique BOUCHON

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

23 présents dont 22 titulaires et 1 suppléant – 27 votants

Résultats du vote : 27 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 27

Objet : Délibération de principe de lancement d'une délégation de service public pour l'exploitation du service d'assainissement collectif pour une partie du territoire de la CCRAPC : Pont d'Ain, Poncin, SIVU Vallée du Veyron, Jujurieux, Neuville-sur-Ain

Vu le rapport de présentation des caractéristiques du service délégué ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.1411-1 et suivants ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

C-2025-006

Considérant les caractéristiques des prestations à assurer présentées dans ce rapport ;
Considérant l'avis du Comité Social Territorial du 07/03/2025 du Centre de Gestion ;

Monsieur le Président expose :

Le Conseil d'Etat dans un arrêt du 9 juin 2020 (CE, 9 juin 2020, n° 436922) a estimé qu'une personne publique pouvait lancer une procédure d'attribution d'une DSP, même si elle ne disposait pas encore de la compétence nécessaire, dès lors :

- Que la compétence en question fait l'objet d'une procédure d'attribution envers ladite personne publique ;
- Que le contrat public ne sera signé qu'après l'attribution effective de la compétence.

Aussi, dans le contexte particulier de transfert des compétences eau et assainissement au 1er janvier 2026, couplé à la fin de plusieurs contrats de DSP assainissement et au souhait d'autres collectivités de changer de mode de gestion assainissement dès le transfert, la Communauté de Communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon souhaite conclure un nouveau contrat de DSP assainissement sur une partie de son territoire. Elle pourra transférer ainsi au délégataire l'exploitation du service et les risques et périls associés, notamment compte-tenu des forts enjeux techniques, réglementaires et énergétiques, difficiles à assumer pleinement en régie à l'échelle de la communauté de communes, d'une taille limitée.

A compter du 1^{er} Mars 2026, le SIVU sera dissous, et une DSP assainissement regroupera les communes de Poncin, Pont d'Ain et intégrera les communes de Jujurieux et Neuville sur Ain. La collectivité a fait appel à l'agence d'ingénierie de l'Ain pour l'aider au montage des DSP.

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte le principe de lancer une procédure de délégation de service public pour l'exploitation du service d'assainissement collectif pour une partie du territoire de la CCRAPC : Pont d'Ain, Poncin, SIVU Vallée du Veyron, Jujurieux, Neuville-sur-Ain,

APPROUVE les caractéristiques principales des prestations que devra assurer le délégataire, telles que définies dans le rapport de présentation,

AUTORISE Monsieur le Président à engager toutes les démarches et à prendre toutes les décisions utiles à l'exécution de la présente délibération, en particulier pour la mise en œuvre et le bon déroulement de la procédure de passation du contrat de délégation de service public,

CHARGE le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Le Président
Thierry DUPUIS





C-2025-007

EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-Cinq, le jeudi 3 avril à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Foyer rural à Poncin, après convocation légale du 28 mars 2025, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

Etaient présents : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Anne BOLLACHE, Fabienne CHARMETANT, Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Aimée BADIÉ, Dominique BOUCHON, Vincent BOURDEAUDUCQ, Joël BROYER, Myriam FANGET, Geneviève GOYFFON, Laure MARTIN, Catherine MAST, Anthony PERNETTE, Yves PERRET, Séverine PETIT, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Wilfried RODEMET, Alain SICARD, Éric TEYSSIER

Etaient excusés : Jean-Michel GIROUX, Jean-Michel BOULME, Christian BATAILLY, Pierre BELY, Eric CASAMASSA, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Dominique GABASIO, Frédérique MOLLIE, Patricia ZOPPI

Etaient absents : Wanda CANALE, Éliane CEYZERIAT, Frédéric DUMOLARD, Jean-Claude DURUAL, David MUGNIER, Eloi PONS

Pouvoirs : Jean-Michel GIROUX pouvoir à Aimée BADIÉ, Christian BATAILLY pouvoir à Alain POIZAT, Eric CASAMASSA pouvoir à Séverine PETIT, Claudine CHAUDET-PHILIBERT pouvoir à Fabienne CHARMETANT

Secrétaire de séance : Dominique BOUCHON

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

23 présents dont 22 titulaires et 1 suppléant – 27 votants

Résultats du vote : 27 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 27

Objet : Désignation d'un nouveau représentant de la CCRAPC au sein du syndicat mixte BUCOPA à la suite d'une démission

Vu l'article L-5711-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts des syndicats pour lesquels il convient de désigner les représentants de la communauté de communes,

Vu la délibération du 23 juillet 2020 désignant Monsieur Jean-Michel GIROUX délégué titulaire pour représenter la Communauté de Communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon au Syndicat Mixte Bugéy Côtière Plaine de l'Ain (BUCOPA),

Considérant la démission de Monsieur Jean-Michel GIROUX depuis le 26 janvier 2025,

C-2025-007

Il convient de réélire un nouveau membre afin de remplir l'obligation de 14 membres titulaires et 14 membres suppléants pour représenter la Communauté de Communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon au sein du Syndicat.

Monsieur Jean-Noël POUPLIER présente sa candidature en tant que membre titulaire.

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE Monsieur Jean-Noël POUPLIER pour représenter la communauté de communes au syndicat mixte Bugey Côtière Plaine de l'Ain (BUCOPA) en tant que membre titulaire.

Ainsi la nouvelle composition des représentants de ce syndicat est la suivante :

Titulaires	Suppléants
Michel BELLANGEON	Pierre BELY
Eric CASAMASSA	Jöelle MARION
Jacqueline PIPERINI	Philippe MARVIE
Anne BOLLACHE	Nathalie CURTINE
Frédérique MOLLIE	Emerick BILLON
Alexis BALIVET	Antoine BAUTAIN
Myriam FANGET	Thierry DUPUIS
Jean-Noël POUPLIER	Christophe FOURNIER
Eloi PONS	Vincent BOURDEAUDUCQ
Eric TEYSSIER	Bérénice MACRI-FALCONNET
Béatrice DE VECCHI	Cyrille DUMOULIN
Christian BATAILLY	Jacques AUNIER
Jean-Michel BOULME	Marie-Thérèse PROYART
Dominique GABASIO	Jean-Claude DURUAL

Le Président
Thierry DUPUIS



Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le 17/04/2025

ID : 001-200029999-20250403-C_2025_008-DE



C-2025-008

EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-Cinq, le jeudi 3 avril à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Foyer rural à Poncin, après convocation légale du 28 mars 2025, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

Etaient présents : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Anne BOLLACHE, Fabienne CHARMETANT, Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Aimée BADIER, Dominique BOUCHON, Vincent BOURDEAUDUCQ, Joël BROYER, Myriam FANGET, Geneviève GOYFFON, Laure MARTIN, Catherine MAST, Anthony PERNETTE, Yves PERRET, Séverine PETIT, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Wilfried RODEMET, Alain SICARD, Éric TEYSSIER

Etaient excusés : Jean-Michel GIROUX, Jean-Michel BOULME, Christian BATAILLY, Pierre BELY, Eric CASAMASSA, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Dominique GABASIO, Frédérique MOLLIE, Patricia ZOPPI

Etaient absents : Wanda CANALE, Éliane CEYZERIAT, Frédéric DUMOLARD, Jean-Claude DURUAL, David MUGNIER, Eloi PONS

Pouvoirs : Jean-Michel GIROUX pouvoir à Aimée BADIER, Christian BATAILLY pouvoir à Alain POIZAT, Eric CASAMASSA pouvoir à Séverine PETIT, Claudine CHAUDET-PHILIBERT pouvoir à Fabienne CHARMETANT

Secrétaire de séance : Dominique BOUCHON

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

23 présents dont 22 titulaires et 1 suppléant – 27 votants

Résultats du vote : 27 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 27

Objet : Élection du président de séance pour le vote du compte financier unique 2024 du budget principal et des budgets annexes

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le



ID : 001-200029999-20250403-C_2025_008-DE

C-2025-008

En vertu de l'article L. 2121-14 du CGCT, il est rappelé que le Président ne peut prendre part au vote du compte financier unique du budget principal et des budgets annexes et qu'il convient donc d'élire à cet égard un président de séance.

Le Président Thierry DUPUIS pourra assister aux discussions mais devra se retirer au moment du vote.

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,

DESIGNE, à l'unanimité, Madame Béatrice DE VECCHI Présidente de séance pour le compte financier unique 2024 du budget principal et des budgets annexes.

Le Président
Thierry DUPUIS



C-2025-009



EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-Cinq, le jeudi 3 avril à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Foyer rural à Poncin, après convocation légale du 28 mars 2025, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

Etaient présents : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Anne BOLLACHE, Fabienne CHARMETANT, Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Aimée BADIER, Dominique BOUCHON, Vincent BOURDEAUDUCQ, Joël BROYER, Myriam FANGET, Geneviève GOYFFON, Laure MARTIN, Catherine MAST, Anthony PERNETTE, Yves PERRET, Séverine PETIT, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Wilfried RODEMET, Alain SICARD, Éric TEYSSIER

Etaient excusés : Jean-Michel GIROUX, Jean-Michel BOULME, Christian BATAILLY, Pierre BELY, Eric CASAMASSA, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Dominique GABASIO, Frédérique MOLLIE, Patricia ZOPPI

Etaient absents : Wanda CANALE, Éliane CEYZERIAT, Frédéric DUMOLARD, Jean-Claude DURUAL, David MUGNIER, Eloi PONS

Pouvoirs : Jean-Michel GIROUX pouvoir à Aimée BADIER, Christian BATAILLY pouvoir à Alain POIZAT, Eric CASAMASSA pouvoir à Séverine PETIT, Claudine CHAUDET-PHILIBERT pouvoir à Fabienne CHARMETANT

Secrétaire de séance : Dominique BOUCHON

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

23 présents dont 22 titulaires et 1 suppléant

Résultats du vote : 26 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 26

Objet: Budget Principal - Approbation du compte financier unique 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 242 de la loi de finances pour 2019 instituant une expérimentation du compte financier unique (CFU) ;

Vu l'article 205 de la loi de finances pour 2024 généralisant le CFU au plus tard au titre de l'exercice 2026 ;

Considérant que la Communauté de Communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon s'est portée candidate à l'expérimentation du CFU à compter de l'exercice 2024 ;

C-2025-009

Considérant que le Compte Financier Unique (CFU) se substitue au compte administratif tenu par l'ordonnateur et au compte de gestion, tenu par le comptable public, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives ;

Le Président présente les résultats de l'exercice 2024 qui se résument comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES ou déficit	RECETTES ou excédent	DEPENSES ou déficit	RECETTES ou excédent
Résultats reportés		914 983.32	335 795.03	
Opérations de l'exercice	10 864 070.59	11 841 147.58	2 638 845.76	3 374 124.57
TOTAUX	10 864 070.59	12 756 130.90	2 974 640.79	3 374 124.57
Résultats de l'exercice		1 892 060.31		399 483.78
Restes à réaliser			345 374.83	256 714.58
Résultats de clôture		1 892 060.31		310 823.53

Après présentation du CFU 2024 du budget principal, Monsieur le Président, Thierry DUPUIS, quitte la salle de délibération et ne prend pas part au vote qui suit.

Sous la présidence de Madame Béatrice DE VECCHI, élue Présidente de séance, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- DONNE acte de la présentation faite du CFU 2024 du budget principal ;
- CONSTATE les montants relatifs au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser ;
- ARRETER les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
- APPROUVE le CFU 2024 du budget principal.

La Présidente de séance,
Béatrice DE VECCHI



En complément au document de présentation budgétaire, veuillez trouver ci-dessous par budget quelques éclaircissements sur les prévisions.

BUDGET PRINCIPAL – BP 2025

Nous avons prévu cette année des provisions pour risques et charges de fonctionnement à hauteur de 200 000€ (cpte 6815) dont 30 000€ pour les coûts liés aux absences de personnel ayant modifié à la baisse notre niveau de couverture d'assurance statutaire ; 70 000€ pour les risques liés aux bâtiments car nous risquons de perdre notre contrat d'assurance, 75 000€ pour le risque de chute de murs de soutènements de voirie et 25 000€ pour le risque d'impayé de la partie vente à paiement différé du camping de Poncin à la société TIKI SUNSAIL qui a été liquidée depuis.

Le reste de l'enveloppe 9 975€ concerne de la dotation aux dépréciations d'actifs circulants (cpte6817)

Les crédits inscrits pour les emprunts prévoient une enveloppe supplémentaire pour une éventuelle échéance liée au prêt inscrit au budget.

Pour le 66111, les intérêts de l'exercice s'élèvent à 43 793.67€, prévu 6 502.42€ pour le nouvel emprunt. Au compte 1641, le capital de l'exercice s'élève à 464 985.68€, prévu 20 000.32€

BUDGET ANNEXE SPANC – BP 2025

Le versement d'une subvention d'équilibre par le budget principal est prévu pour 18 712.29€

Le budget annexe Spanc devrait être clôturé fin 2025 et intégré au futur budget assainissement.

BUDGET ANNEXE ZAE JUJURIEUX – BP 2025

Les travaux d'aménagement devraient se terminer dans l'année 2025.

Trois parcelles sont prévues à la vente sur cette année pour un montant de 231 000€.

Envoyé en préfecture le 29/04/2025

Reçu en préfecture le 29/04/2025

Publié le

ID : 001-200029999-20250403-C_2025_009TER-BF



Rives de l'Ain
Pays du Cerdon

Communauté de communes

CFU 2024

CFU 2024 : Situation générale – Fonctionnement



DEPENSES	CA 2023	BP 2024	CA 2024	Commentaires
Chapitres				
011-60- Achats	243 113	431 234	314 473	Mob +34K, Elec +15K, EU ZA+14K, SDA Cuisine Eaje +16K
011-61- Prest. Services	2 296 528	2 591 564	2 304 916	
011-62 et 63- Autres services	302 354	580 365	441 090	PAT 132K, Asst 26K, Tel +5K, Missions +6K
012- Personnel CCRAPC	3 251 219	3 695 006	3 485 596	Aug. Smic, valeur du point, PPA30K, Tps plein agt dech 40K
014- Reversements	2 169 823	2 251 428	2 251 428	AC+15K, FNGIR, FPIC +50K
65- Subv.Cotis.	1 372 849	1 571 946	1 535 359	Cotisation SR3A 126K, ORGANOM 244K, GIP 259K, Le COCON 187K, ACI 93K, Subv équilibre BA ZA2 323K + SPANC 32K
66- Intérêts Fin	52 116	56 861	49 561	
67- Charges spécifiques	9 224	6 000	4 508	Annul Titre reprise acier
68- Provisions	95	7 000	-	
042-68- Dotation amort.	356 973	477 685	477 140	Mise en conformité actif
023- Virement à l'Inv.	-	296 936	-	
TOTAL	10 054 294	11 966 024	10 864 071	

CFU 2024 : Situation générale – Fonctionnement

RECETTES	CA 2023	BP 2024	CA 2024	Commentaires
Chapitres				
002- Excédent reporté	724 498	914 983	914 983	
013- Atténuation de charges	129 130	92 250	264 477	Rbmt CPAM et Assurance
70- Redevances	1 107 009	1 139 888	1 401 501	Facturation services + reprises matériaux
73- Impôts	6 673 245	1 850 342	2 004 067	Compensation TH CVAE
731- Fiscalité		4 990 439	4 705 999	Revalorisation bases 3,9%
Panier fiscal	4 443 233	2 682 439	2 366 268	Impôts directs, TASCOM, IFER, GEMAPI,
TEOM (7331)	2 200 872	2 288 000	2 303 957	
Taxe de séjour (7362)	29 140	20 000	35 774	
74- DGF, Subv.	2 808 335	2 776 198	3 291 874	Subv+153K, Caf+158K
DGF (74124 + 74126)	774 170	774 000	808 750	Dot Interco +43K, Dot Comp -10K
75- Autres pds	2	70 674	104 893	Indem Assu 39K, TVA dech29K, Pénalités 12K
76- Produits financiers	-	-	-	
77- Pds spécifiques	48 991	11 250	-	En 2023 Marché SIEA élec revsmt Avantage ARENH
78- Reprise provision	200	-	83	
042-777-Quote part subv	95 786	120 000	68 252	
TOTAL	11 587 196	11 966 024	12 756 131	

Evolution du CFU – Fonctionnement 2019 à 2024

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CFU 2024
DF	7 598 335	8 151 922	9 372 662	9 224 173	10 054 294	10 864 071
RF	8 852 901	9 313 887	9 531 342	10 164 263	11 587 196	12 756 131
RESULTAT	1 254 566	1 161 966	158 680	940 090	1 532 902	1 892 060

PRINCIPAUX RATIOS	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Epargne brute ^(Hors BA)	944 625	814 509	512 316	748 369	1 069 590	1 385 965
Capital	176 154	181 296	191 442	198 263	1 501 605	460 966
Epargne nette	768 471	633 213	320 873	550 106	-432 015	924 999
Taux d'épargne	11,4	9,6	5,8	7,8	10	12
En cours dette	3 435 450	3 957 101	4 217 105	4 018 842	2 498 155	2 796 313
Capacité désendettement	3,6	4,9	8,2	5,4	2,3	2

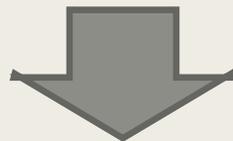
CFU 2024 Investissements

	DEPENSES				RECETTES			
	CA 2023	BP 2024	CA 2024	RAR	CA 2023	BP 2024	CA 2024	RAR
RESULTAT		335 795	335 795		215 592			
AFFECT RESULTAT	22 782					670 164	670 164	
AMORTISSEMENTS	95 786	120 000	68 252		356 973	477 685	477 140	
EMPRUNTS	1 501 605	491 000	460 966		-	625 127	-	
VOIRIE-MURS SOUTENEMENT	603 918	879 357	443 390	109 026		36 557	25 401	11 157
FONDS DE CONCOURS	30 000	50 000		50 000				
DECHETS						24 000	-	
Déchetteries	-	57 900	49 943					
Bacs roulants/PAV	16 558	25 000	18 006					
Dech unique	18 092	70 000	13 374	29 700				
COMPOSTEURS		-	-			12 000	-	
RESIGNEL	12 027	50 000	1 080	32 430				
OPAH	133 127	169 953	110 467	59 486	24 950	10 275	20 917	
OPAH-RU	-	39 900	11 970	27 930		8 313	8 313	
PETITE						115 997	20 015	95 982
Ptits Loups	5 945	409 765	35 972	23 440				
ENFANCE						22 623	9 861	12 763
Frimousse	26 984	26 025	19 842					
Bât Frimousse		828 940	828 940		49 676	828 940	828 940	
RPE		3 021	3 021					
ENFANCE						155 997	20 015	135 982
Alsh Pont d'Ain	5 784	420 493	38 155	10 863	2 324			
Alsh Juju	11 635	48 000	46 102		20 214			
SIEA	42 568	42 568	42 568					
MAT INFO		36 540	21 460	2 500				
LOCAUX								
Mobilier/Mat info	4 217							
SIEGE								
Travaux	-	10 000	-					
COMMUNICATION		23 000	-					
TOURISME								
Sentiers rando	4 756	3 178	3 173		980	850	-	831
MOBILITE	-	20 639	4 921		-		-	
PAT		8 000	6 433			35 760		
REGUL ECRITURES	17 890	103 766	103 766	-		103 766	103 766	
CREANCES					5 000	-	5 000	
CESSION TERRAINS COLLEGE		3 507			-	3 507	-	
INTEGRATION ZA		307 045	307 045			1 054 895	1 054 895	
FCTVA	-				184 688	100 000	129 699	
AUTOFIN	-				-	296 936	-	
RESULTAT	2 553 674	4 583 391	2 974 641	345 375	860 397	4 583 391	3 374 125	256 715

Résultats de Clôture 2024

Section de fonctionnement

	Résultat reporté 2023 + 914 983,32€
+	Résultat Exercice 2024 + 977 076,99€
=	Résultat de clôture 2024 + 1 892 060,31€



AFFECTATION DU RESULTAT :

- 0€ au c/1068 en Investissement (résultat de clôture+solde des restes à réaliser)
- 1 892 060,31€ en Recettes de Fonctionnement au c/002

Section d'investissement

	Résultat reporté 2023 - 335 795,03€
+	Résultat Exercice 2024 + 735 278,81€
=	Résultat de clôture 2024 + 399 483,78€
	Solde des restes à réaliser 2024 - 88 660,25€



AFFECTATION DU RESULTAT :

- 399 483,78€ à inscrire en Recettes d'Investissement au c/001

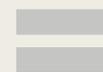
Résultats de Clôture 2024 hors reprise emprunt ZA

Section de fonctionnement

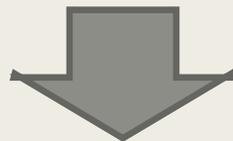
Résultat reporté 2023
+ 914 983,32€



Résultat Exercice 2024
+ 977 076,99€



Résultat de clôture 2024
+ 1 892 060,31€



AFFECTATION DU RESULTAT :

- **744 071,58€** au c/1068 en Investissement (résultat de clôture+solde des restes à réaliser)
- **1 147 988,73€** en Recettes de Fonctionnement au c/002

Section d'investissement

Résultat reporté 2023
- 335 795,03€



Résultat Exercice 2024
- 319 616,30€



Résultat de clôture 2024
- 655 411,33€

Solde des restes à réaliser 2024
- 88 660,25€



AFFECTATION DU RESULTAT :

- **399 483,78€** à inscrire en Recettes d'Investissement au c/001

Envoyé en préfecture le 29/04/2025

Reçu en préfecture le 29/04/2025

Publié le

ID : 001-200029999-20250403-C_2025_009TER-BF



Rives de l'Ain
Pays du Cerdon

Communauté de communes

BP 2025



BP 2025 – Fonctionnement par chapitre

DEPENSES	CA 2024	BP 2025	Commentaires	RECETTES	CA 2024	BP 2025	Commentaires
011- Charges générales	3 060 479	3 529 999	EauAsst+100K, Dech+60K, PAT+130K, Mobilité+60K	002- Excédent reporté	914 983	1 892 060,31	
012- Personnel CCRAPC	3 485 596	3 800 000	PAT+34K,DST+56K, Enfance+45K,CIA+25k, Cnracl+13K, Assu+13K	013- Atténuation charges	264 477	35 000	
014- Reversements	2 251 428	2 236 061	AC, FNGIR, FPIC	70- Redevances	1 401 501	1 288 120	Facturation des services
65- Subv.Cotis.	1 535 359	1 344 419	Organom+86K soit 330K, Alec+10K, Sub BA Spanc 19K	73 -Impôts	6 710 066	6 984 806	Revalorisation bases 1,7%, TEOM +1,5pts
66- Intérêts Fin	49 561	50 000		74- DGF, Subv	3 291 874	2 918 608	DotComp-20K, PAT+20K
67- Charges except.	4 508	13 600	Regul 8K Envir	75- Autres pdts	104 893	-	
68- Provisions	-	209 975	Murs75K, Abs30K, Assu70K, Camping25K	77- Pdts except	0	0	
042- Dotation amort	477 140	579 290		78- Reprise provision	83	0	
023- Virement à l'Inv.	-	1 425 187		042-777-Quote part subv	68 252	69 937	
TOTAL	10 864 071	13 188 531		TOTAL	12 756 131	13 188 531	

BP 2025 principal - Fonctionnement par service

	DEPENSES	RECETTES
REPORT RESULTAT 2024		1 892 060,31
AMORTISSEMENTS	579 290,00	69 937,00
RBMT INTERETS	50 000,00	
Atténuation produits (FPIC, FNGIR, AC)	2 236 061,00	
Provisions Chap 67 et 68	223 575,00	
Autres Charges - Chap 65 (Subventions, indemnités, cotisations)	322 191,00	
DOTATIONS		1 436 215,00
IMPOTS		4 378 806,00
CHARGES NON AFFECTEES	1 141 065,00	25 000,00
COMMUNICATION	33 247,00	0,00
TOURISME	463 794,00	196 220,00
PORTAGE	158 000,00	158 400,00
DECHETS	2 555 751,00	2 805 000,00
DEFRICHEURS	112 330,00	0,00
SPANC	70 512,29	51 800,00
ENFANCE JEUNESSE	1 508 195,00	737 000,00
PETITE ENFANCE	1 430 401,00	1 054 971,00
PAT	244 322,00	144 250,00
PVDD	46 550,00	59 100,00
MOBILITE	163 930,00	55 130,00
HABITAT	24 400,00	13 642,00
URBANISME	92 150,00	38 800,00
ECONOMIE	21 350,00	0,00
ZA FONCT	44 700,00	20 000,00
CTRE SOCIAL COCON	241 530,00	52 200,00
TOTAL	11 763 344,29	13 188 531,31
RESULTAT Autofinancement disponible	1 425 187,02	

BP 2025 – Investissements



	DEPENSES			RECETTES		
	RAR	BP 2025	TOTAL	RAR	BP 2025	TOTAL
RESULTAT					399 484	399 484
AFFECT RESULTAT			0		0	0
AMORTISSEMENTS		69 937	69 937		579 290	579 290
RBMT CAPITAL		484 986	484 986			0
VOIRIE-MURS SOUTÈNEMENT	109 026	642 000	751 026	11 157	44 200	55 357
FONDS DE CONCOURS	50 000		50 000		0	0
DECHETS	29 700	390 300	420 000		0	0
RESIGNEL	32 430	548 000	580 430		240 000	240 000
PLAN PAYSAGE		55 000	55 000		16 800	16 800
OPAH	59 486	56 322	115 808		0	0
OPAH RU	27 930	164 000	191 930		120 100	120 100
PETITE ENFANCE	23 440	389 871	413 311	108 745	0	108 745
ENFANCE	10 863	347 000	357 863	135 982	0	135 982
SIEA		42 568	42 568			0
MAT INFO	2 500	28 800	31 300			0
LOCAUX SIEGE		20 400	20 400			0
TOURISME		0	0	831	0	831
MOBILITE		51 500	51 500		17 126	17 126
PAT		13 000	13 000		0	0
Ecritures régularisation		4 488	4 488		4 488	4 488
FCTVA			0		140 000	140 000
AUTOFIN			0		1 425 187	1 425 187
RESULTAT	345 375	3 308 172	3 653 547	256 715	2 986 675	3 243 389
Besoin Financement						410 157
RESULTAT VOTE			3 653 547			3 653 547

BP 2024 – Fonctionnement par Fonction

	DEPENSES	RECETTES
Fonction 0 - Services généraux	4 585 429	7 802 018
Fonction 3- Culture, Vie Sociale, Jeunesse, Sports et Loisir	1 749 725	789 200
Fonction 4- Santé et Action Sociale	1 588 401	1 213 371
Fonction 5- Aménagement des Territoires et Habitat	163 100	111 542
Fonction 6- Action Economique	886 496	360 470
Fonction 7- Environnement	2 626 263	2 856 800
Fonction 8- Transports	163 930	55 130
TOTAL	11 763 344	13 188 531
RESULTAT Autofinancement disponible	1 425 187	

BP 2024 – Investissement par Fonction

	DEPENSES	RECETTES
Fonction 0 - Services généraux	1 454 705	3 013 963
Fonction 3- Culture, Vie Sociale, Jeunesse, Sports et Loisir	357 863	135 982
Fonction 4- Santé et Action Sociale	413 311	108 745
Fonction 5- Aménagement des Territoires et Habitat	362 738	136 900
Fonction 6- Action Economique	13 000	831
Fonction 7- Environnement	1 000 430	240 000
Fonction 8- Transports	51 500	17 126
TOTAL	3 653 547	3 653 547

EMPRUNTS

BUDGET	PRETEUR	Num Contrat	Date obtention	Nature du taux	Taux actuel en %	Capital emprunté	Durée en mois	Date 1ère échéance	Dernière échéance	Périodicité	Capital restant dû au 01/01/25	Total intérêts selon contrat	Intérêts restant dûs au 01/01/2025
PRINCIPAL	CAISSE EPARGNE	3306943/13825	16/02/10	Fixe	3,82%	1 100 000,00 €	240	25/08/10	25/05/30	Trimestrielle	389 772,40 €	489 415,73 €	44 846,43 €
PRINCIPAL	CDC	5062228	24/10/14	Révisable	1,75%	525 000,00 €	300	01/03/15	01/12/39	Trimestrielle	315 000,00 €	182 643,60 €	94 666,58 €
PRINCIPAL	AFL	118	16/12/15	Fixe	1,41%	850 000,00 €	180	20/03/16	20/12/30	Trimestrielle	361 590,11 €	94 165,83 €	16 089,49 €
PRINCIPAL	CFFL	MON507307	18/02/16	Fixe	1,57%	300 000,00 €	180	01/06/16	01/03/31	Trimestrielle	133 615,35 €	37 296,00 €	6 924,65 €
PRINCIPAL	AFL	455	23/11/17	Fixe	1,78%	310 000,00 €	300	20/03/18	22/12/42	Trimestrielle	223 200,00 €	70 547,67 €	36 427,71 €
PRINCIPAL	CFFL	MIN529555	28/11/19	Fixe	0,85%	700 000,00 €	312	01/05/20	01/02/45	Trimestrielle	567 000,00 €	76 319,93 €	50 111,51 €
PRINCIPAL	CAF DE L'AIN	MOBILIER PERISCO ST JEAN LE VIEUX	16/11/21	Fixe	0,00%	17 889,62 €	60	01/09/22	01/09/26	Annuelle	7 155,62 €	0,00 €	0,00 €
PRINCIPAL	CFFL	MON529546	13/11/19	Fixe	0,28%	1 000 000,00 €	120	01/04/20	01/01/30	Trimestrielle	525 000,00 €	14 789,84 €	4 099,86 €
PRINCIPAL	CFFL	MON538005EUR	13/07/21	Fixe	0,30%	779 000,00 €	60	01/12/21	01/09/26	Trimestrielle	273 979,66 €	6 279,02 €	822,55 €
TOTAUX						5 581 889,62 €					2 796 313,14 €	971 457,62 €	253 988,78 €

ZAE													
JUJURIEUX	CFFL	MON538004EUR	20/07/21	Fixe	0,43%	150 000,00 €	120	01/12/21	01/09/31	Trimestrielle	101 955,27 €	3 364,63 €	1 541,67 €
TOTAUX						150 000,00 €					101 955,27 €	3 364,63 €	1 541,67 €

LIGNE DE TRESORERIE

BUDGET	PRETEUR	Num Contrat	Date	Montant	Durée en jrs	Rembt 2024	Intérêts 2024
PRINCIPAL	LBP	2023900006L00001	20/01/23	600 000,00 €	364	600 000,00 €	75,83 €
PRINCIPAL	LBP	2023900718K00001	27/07/23	1 300 000,00 €	182	1 300 000,00 €	162,50 €
TOTAUX				1 900 000,00 €		1 900 000,00 €	238,33 €

SUBVENTIONS VERSEES

	ANNEE 2023	ANNEE 2024	Commentaires	PROJET ANNEE 2025
ORGANISME	Dlib C-2023-023	Dlib C-2024-032		
USEP		2 500,00	Transports	2 500,00
UNSS		2 000,00		-
FSE Collège Pont d'Ain	-	5 000,00	Avenant convention	2 500,00
FSE Collège Poncin	5 000,00	-	Avenant convention	2 500,00
Ecole Musique Les 3 rivières	10 800,00	10 350,00	Convention à renégocier	10 000,00
ADIL	1 500,00	1 500,00		1 500,00
GDS Lutte Frelon Asiatique	1 400,00	5 280,00	CC 1 568€ + 300€ par cnes	5 768,00
Lancement Abattoir Petits Ruminants		-		5 000,00
De Ferme en Ferme / AFOG01	500,00	-		-
GIP	254 800,00	259 140,00	Sub 250K + taxe séjour	265 774,00
Le Cocon	100 000,00	100 000,00	Sub nette 100K - Sub brute 189K	100 000,00
Saint Jean Evènements		3 000,00		-
Proposition BP	374 566,00	388 770,00		395 542,00

CONTRIBUTIONS VERSEES

ORGANISME	Commentaires	ANNEE 2022	ANNEE 2023	ANNEE 2024	PREV 2025
AMF	Cotisation annuelle	749,00	748,70	749,50	750,00
ADCF	Cotisation annuelle	1 572,90	1 647,14	1 649,12	1 655,00
AGENCE DEP. INGENIERIE 01	Cotisation annuelle	4 305,80	4 312,50	4 312,10	4 332,00
CAP RURAL	Cotisation annuelle	500,00	500,00	-	-
CUSMA	Cotisation annuelle	300,00	300,00	300,00	300,00
ADESSA	Cotisation annuelle	75,00	75,00	75,00	150,00
LES FRANCAS DE L'AIN	Cotisation annuelle	-	150,00	150,00	200,00
FF RANDONNEE COMITE DEPARTEMENTAL	Cotisation annuelle	50,00	50,00	50,00	50,00
ORGANOM	Contribution obligatoire	210 918,40	227 305,32	244 069,76	330 401,00
BUCOPA SMBUGEY COTIERE PLAINE DE L AIN	Contribution obligatoire	12 295,99	16 206,12	16 514,27	16 550,00
Fonds de Solidarité Logement	DLIB 2012.48 Progr. Local d'amélioration et valorisation de l'habitat	4 299,00	4 299,00	4 400,00	4 400,00
SPL ALEC AIN	Mission SPPEH Convention 2024-2026	10 571,30	17 208,49	8 865,09	18 500,00
SMILE CHAMBOD	Contribution obligatoire	20 850,00	20 850,00	20 850,00	20 850,00
MISSION LOCALE	Convention 2023-2025	17 558,00	17 558,00	17 969,00	19 000,00
RESEAU ENTREPRENDRE					2 000,00
ADIE	Convention 2019 pour 1 an (tacite recond.) + DLIB 2018-094	6 000,00	4 000,00	5 000,00	4 000,00
PLAINE AIN COTIERE INITIATIVE	Convention 2024/2026 renouvelable	14 620,00	14 620,00	14 664,00	14 700,00
SR3A	Contrib. GEMAPI (taxe 80% du montant de la contribution au SR3A)	99 571,20	121 875,00	126 530,11	129 063,00
EIJAA/Les Defricheurs	Chantiers insertion & amélioration bâtiments Convention du 15/09/17	97 158,12	89 132,06	93 322,57	98 910,00
COM COM DES DOMBES	Contribution PTGE Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau		-	581,00	-
SEMA Conseil Départemental	Cotisation annuelle		566,00	566,00	566,00
SEMA Conseil Départemental	Plan Pastoral (566+1425 en 2024)	2 138,00	2 138,00	1 991,00	1 425,00
Chambre d'Agriculture	Projet Agro-environnemental et Climatique de la Basse Vallée de l'Ain (PAEC)			2 050,00	4 700,00
CFC Centre Français Exploitation Droits reproduction		715,00	715,00	1 098,00	1 100,00
CAUE	Nouvelle adhésion				1 520,00
ASL ZA Ecosphère Innovation				2 090,00	2 600,00
AURA Entreprises	Cotisation annuelle			100,00	100,00
Proposition BP		504 247,71	544 256,33	565 756,52	677 822,00



SUIVI FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES Mandat 2014-2020

Commune	Projet	Coût projet K€	Montant Fds Concours K€	Dlib Attribution	Année Versement	Info complémentaire	Droit de tirage
Saint Jean le Vieux	Maison Enseignement Musical de l'Art et de la Culture	500,00	50,00	13/04/2017	2017	Versé	0,00
Cerdon	Réhabilitation Salle des Fêtes	157,00	25,70	15/06/2017	2018	Versé	24,30
Merignat	Rénovation Eglise	356,00	30,00	15/06/2017	2018	Versé	20,00
Pont d'Ain	Requalification Champ de Foire	695,89	50,00	06/09/2018	2018	Versé	0,00
Priay	Aménagement Ecole Bât modulaire	402,30	50,00	06/09/2018	2019	Versé	0,00
Saint Alban	Réhabilitation Chapelle	51,00	5,00	07/03/2019	2019	Versé	45,00
Poncin	Maison Santé Pluridisciplinaire	189,00	50,00		2020	Versé - Rattaché à achat terrain MSP	0,00
Boyeux Saint Jérôme	Création STEP et réseau	604,55	50,00	06/09/2018		Attribué, AVP en cours, Attente fac tvx pr versement- PROJET ANNULE	0,00
Varambon	Opération cœur de village	483,83	30,00	12/03/2020	2020	Versé	20,00
Jujurieux	Aménagement commerce	251,00	30,00	17/10/2019	2023	Versé	20,00
Labalme	Projet Ecole	125,64	50,00	12/11/2020	2021	Versé	0,00
Challes la montagne	Assainissement collectif	1450,00	50,00	17/03/2022	2022	Versé	0,00
Neuville sur Ain	Assainissement	4000,00	50,00	18/06/2020		attente plan financmt pour rédiger convention	0,00
Serrières sur Ain							50,00
TOTAL		9266,21	520,70				179,30

ETAT DEFINITIF FONDS DE CONCOURS VOIRIE 2023

Communes	N° BdC	Signé le	BdC	Total HT	MO (4,85%)	Fds de Concours
PATA	2023-21 2023-28	24/04/23 12/04/24	149 760,00	121 815,30	0,00	0,00
Boyeux St Jérôme_Hameau de Poncieux - Rte	2023-26	24-avr.	50 082,50	62 126,19	3 013,12	6 513,93
Cerdon_Rue de Marcheroux (Cuivrierie)	2023-16	24-avr.	56 069,00	44 030,40	2 135,47	4 616,59
Challes la Montagne_Hameau de Cizod - Rte c	2023-18	24-avr.	58 599,50	68 244,93	3 309,88	7 155,48
Jujurieux_Route de Chaux	2023-04	24-avr.	14 695,00	16 814,84	815,52	1 763,04
Labalme_Chemin de Tranche-Cou	2023-01	24-avr.	23 626,00	28 057,25	1 360,78	2 941,80
Mérignat				0,00	0,00	0,00
Neuville sur Ain				0,00	0,00	0,00
Poncin_Chemin de Champagne	2023-11	24-avr.	8 499,60	9 373,20	454,60	0,00
Poncin				0,00	0,00	0,00
Pont d'Ain_Rue du Mont Rochon	2023-07	24-avr.	26 383,80	30 937,98	1 500,49	3 243,85
Priay				0,00	0,00	0,00
Saint Alban				0,00	0,00	0,00
St Jean le Vieux_Chemin de la Passe - Secteur	2023-22	18-sept.	60 228,50	72 551,83	3 518,76	7 607,06
Serrière-sur-Ain_Hameau de Merpuis - Rue G	2023-24	24-avr.	22 077,00	25 798,23	1 251,21	2 704,94
Serrière-sur-Ain_Hameau de Sonthonnax - Ru	2023-27	17-janv.	42 421,50	52 064,87	2 525,15	5 459,00
Varambon_Rue centrale	2023-25	24-avr.	18 651,50	21 333,02	1 034,65	2 236,77
TOTAUX			531 093,90	553 148,04	20 919,64	44 242,46
Selon délibération n°2016_097 du 21 décembre 2016						

Envoyé en préfecture le 29/04/2025

Reçu en préfecture le 29/04/2025

Publié le

ID : 001-200029999-20250403-C_2025_009TER-BF



Rives de l'Ain
Pays du Cerdon

Communauté de communes

BUDGETS ANNEXES

CFU 2024 - BP 2025

CFU 2024 - BP 2025 – BA SPANC

FONCTIONNEMENT

Dépenses					Recettes					
Chap./ article	Libellé	BP 2024	CA 2024	BP 2025	Chap./ article	Libellé	BP 2024	CA 2024	BP 2025	
002	Report exercice N-1	5 624,82	5 624,82		002	Report exercice N-1			6 971,87	
011-60	Charges générales	1 660,00	1 516,61	2 560,00	7062	Redevances ANC	3 710,00	5 760,00	6 000,00	
011-61	Loc, Maintenance, Assur	3 900,00	4 035,86	4 400,00						
011-62	Tel, Affranchissement	1 390,00	1 194,80	1 200,00						
012	Rembt personnel	46 600,00	45 916,44	49 200,00	7062	Redevances ANC CCPA	27 160,00	29 798,00	29 558,00	
6512	Abonnement info	1 500,00	1 554,13	1 600,00	7581	FCTVA		80,64	80,00	
6541	Créances irrécouvrables	100,00		100,00	773	Mandats annulés (exercice antérieurs)		600,00		
6817	Dotations aux provisions	15,00		437,16	774	Subv except B Ppal	32 399,82	32 399,82	18 712,29	
673	Titres annulés	2 500,00	1 825,00	1 825,00	7817	Reprises sur provisions	20,00	1,07	0,00	
TOTAL		63 289,82	61 667,66	61 322,16	TOTAL		63 289,82	68 639,53	61 322,16	
RESULTAT					RESULTAT				6 971,87	

CFU 2024 - BP 2025 – BA ZAE JUJURIEUX

FONCTIONNEMENT

Dépenses					Recettes					
Chap./ article	Libellé	BP 2024	CA 2024	BP 2025	Chap./ article	Libellé	BP 2024	CA 2024	BP 2025	
60	Achats	573 503,00	403 750,51	114 000,00	002	Résultat reporté	97 571,80	97 571,80	140 279,27	
627	assimilés	490,00	0,00		7015	Vtes terrains aménagés	258 500,00	81 515,00	231 000,00	
63	Taxes EU + foncier	15 500,00	0,00		77	Produits exceptionnels				
65888	Autres charges	10,00	0,14	10,00						
66111	l'échéance	1 000,00	478,34	500,00	75	Produits divers				
43	Transfert de charges	17 000,00	478,48	510,00	043	Transfert de charges	17 000,00	478,48	510,00	
7133	Ecritures de stock	221 357,09	221 357,09	586 778,55	7133	Ecritures de stock	663 107,01	586 778,55	590 364,87	
TOTAL		828 860,09	626 064,56	701 798,55	TOTAL		1 036 178,81	766 343,83	962 154,14	
Résultat de fonctionnement					Résultat de fonctionnement				140 279,27	

INVESTISSEMENT

Dépenses					Recettes				
Chap./ article	Libellé	BP 2024	CA 2024	BP 2025	Chap./ article	Libellé	BP 2024	CA 2024	BP 2025
001	Résultat reporté	104 547,28	104 547,28	484 823,28	001	Résultat reporté			
1641	Emprunt	18 360,00	14 854,54	14 920,00	1641	Emprunts	564 657,20		503 329,60
3351	Ecritures de stock	663 107,01	586 778,55	590 364,87	3351	Ecritures de stock	221 357,09	221 357,09	586 778,55
TOTAL		786 014,29	706 180,37	1 090 108,15	TOTAL		786 014,29	221 357,09	1 090 108,15
Résultat d'investissement			-484 823,28		Résultat d'investissement				

CFU 2024 – BA ZA ECOSPHERE

FONCTIONNEMENT

Dépenses					Recettes				
ZAC ECOSHERE INNOVATION (PONT ROMPU)									
Chap./ article	Libellé	BP 2024	CA 2024	BP 2025	Chap./ article	Libellé	BP 2024	CA 2024	BP 2025
60	Achats				7015	Vtes de terrains	101 050,71	101 050,71	
66111	Intérêts sur emprunt				75738	Subv du B Ppal	323 276,43	323 276,43	
63512	Taxes foncières				7588	Autres produits			
65888	Autres charges div.	45 464,15	45 464,15		77-75738	Produits exceptionnels	45 464,15	45 464,15	
					43	Transfert de charges			
43	Transfert de charges				71355	Ecritures de stock			
71355	Ecritures de stock	4 402 349,69	4 402 349,69						
SOUS TOTAL		4 447 813,84	4 447 813,84	0,00	SOUS TOTAL		469 791,29	469 791,29	0,00
ZAC ECOSHERE LOGISTIQUE (ZONE NORD)									
60	Achats				7015	Vente terrains	205 995,96	205 995,96	
63512	Taxes foncières				7473	Département			
43	Transfert de charges				43	Transfert de charges			
71355	Ecritures de stock	205 995,96	205 995,96		71355	Ecritures de stock			
SOUS TOTAL		205 995,96	205 995,96	0,00	SOUS TOTAL		205 995,96	205 995,96	0,00
					002	Résultat reporté	3 978 022,55	3 978 022,55	
TOTAL		4 653 809,80	4 653 809,80	0,00	TOTAL		4 653 809,80	4 653 809,80	0,00
							Résultat de fonctionnement		0,00

CFU 2024 - BA ZA ECOSPHERE

INVESTISSEMENT

Dépenses					Recettes				
ZAC ECOSHERE INNOVATION (PONT ROMPU)									
Chap./ article	Libellé	BP 2024	CA 2024	BP 2025	Chap./ article	Libellé	BP 2024	CA 2024	BP 2025
1641	Emprunts	1 054 895,11	1 054 895,11		1641	Emprunt			
275	Dépôts et cautionnts versés				275	Dépôts et cautionnts versés			
3555	Ecritures de stock	0,00			3555	Ecritures de stock	4 402 349,69	4 402 349,69	
SOUS TOTAL		1 054 895,11	1 054 895,11	0,00	SOUS TOTAL		4 402 349,69	4 402 349,69	0,00
ZAC ECOSHERE LOGISTIQUE (ZONE NORD)									
					1641	Emprunt			
3555	Ecritures de stock	0,00			3555	Ecritures de stock	205 995,96	205 995,96	
SOUS TOTAL		0,00	0,00	0,00	SOUS TOTAL		205 995,96	205 995,96	0,00
001	Report Résultat N-1	3 553 450,54	3 553 450,54						
TOTAL		4 608 345,65	4 608 345,65	0,00	TOTAL		4 608 345,65	4 608 345,65	0,00
Résultat d'investissement			0,00						



Ser	Sec	Chap	Article	Opé	Service	Ref Fo	Nature et objet	Tiers	Pièce justificative	Date PJ	Montant initial	Emis	
D	I	20	2031	107	DECH	7213	AMO réflexion site Résignel	Agce Dep Ingé	Convention 2020-19-VOI	12/03/2020	3 510,00	1 080,00	2 430,00
D	I	20	2031	107	DECH	7213	MO conception et suivi tvx	ANTEA France SAS	Acte d'Engagement	01/02/2024	30 000,00	0,00	30 000,00
D	I	20	2031	109	DECH	7213	AMO construction pôle valorisati	Agce Dep Ingé	Convention 2023-113-VOI	25/05/2023	36 450,00	6 750,00	29 700,00
D	I	20	2031	114	HAB	588	Etude OPAH RU	SOLIHA	BdC 23D000848 et Devis	19/06/2023	39 900,00	11 970,00	27 930,00
D	I	20	2031	55	DIVERS	01	Diagnostic voirie	Agce Dep Ingé	Convention 2022-161-VOI	23/11/2022	7 020,00	0,00	7 020,00
D	I	20	2031	55	DIVERS	01	MO voirie	AINTEGRA	Marché à BdC 2020-2024	12/03/2020	6 543,48	543,48	6 000,00
D	I	20	2031	55	DIVERS	01	MO voirie	AINTEGRA	Marché à BdC 2024-2028	08/03/2024	18 000,00	1 740,00	16 260,00
D	I	20	2031	601	PTITSLOUP	4222	MO rénovation bât Pont d'Ain	IDONEIS	Marché MO Rénovation bât	15/09/2023	22 990,00	7 325,98	15 664,02
D	I	20	2031	99	ALSHPAIN	338	MO rénovation bât Pont d'Ain	IDONEIS	Marché MO Rénovation bât	15/09/2023	7 905,00	4 817,85	3 087,15
D	I	20	2031	601	PTITSLOUP	4222	Etude rénovation bât Pont d'Ain	Agce Dep Ingé	Convention 2022-025-BATI	28/01/2022	2 970,00	0,00	2 970,00
D	I	20	2031	99	ALSHPAIN	338	Etude rénovation bât Pont d'Ain	Agce Dep Ingé	Convention 2022-025-BATI	28/01/2022	2 970,00	0,00	2 970,00
D	I	20	2031	85	HAB	588	Suivi, animation OPAH	SOLIHA	MAPA OPAH ET Avenant prolo	2017 et 2021	37 880,47	5 895,66	31 984,81
D	I	204	2041412		DIVERS	01	Fds de concours tvx asst	Cne de Neuville sur Air	Dlib n°2020_040	18/06/2020	50 000,00	0,00	50 000,00
D	I	204	20422	85	HAB	588	Aides tvx propriétaires	DIVERS	Convention et avenants 1 et 2	2018 et 2021	28 411,25	910,00	27 501,25
D	I	21	2151	55	DIVERS	01	Tvx voirie	COLAS France	Accord cadre à BdC 2020-202	24/07/2020	79 745,60	0,00	79 745,60
D	I	21	21838	24	ADMINISTR	020	Achat equip informatique	SIPIA	Marché Info à BdC 2024-2028	11/09/2024	2 500,00	0,00	2 500,00
D	I	23	2313	601	PTITSLOUP	4222	Mission SPS bât Pont d'Ain	DEKRA	Acte d'Engagement	03/08/2023	2 160,00	0,00	2 160,00
D	I	23	2313	99	ALSHPAIN	338	Mission SPS bât Pont d'Ain	DEKRA	Acte d'Engagement	04/08/2023	2 160,00	0,00	2 160,00
D	I	23	2313	601	PTITSLOUP	4222	Mission CT bât Pont d'Ain	Bureau Alpes Contrôle	Acte d'Engagement	03/08/2023	2 646,00	0,00	2 646,00
D	I	23	2313	99	ALSHPAIN	338	Mission CT bât Pont d'Ain	Bureau Alpes Contrôle	Acte d'Engagement	03/08/2023	2 646,00	0,00	2 646,00
TOTAL INV DEPENSES											386 407,80	41 032,97	345 374,83
R	I	13	1313	103	FRIMOUSSE	4222	Subvention FME amgmt cuisine	CAF	Notification	07/08/2023	12 763,00	0,00	12 763,00
R	I	13	1313	47	TOURISME	633	Subv renouv signalétique PDIPR	Conseil Dep Ain	Notification	30/09/2024	831,00	0,00	831,00
R	I	13	1323	601	PTITSLOUP	4222	Subv rénov énergétique bât Pon	Conseil Dep Ain	Notification	11/12/2023	10 500,00	6 000,00	4 500,00
R	I	13	1323	99	ALSHPAIN	338	Subv rénov énergétique bât Pon	Conseil Dep Ain	Notification	11/12/2023	10 500,00	6 000,00	4 500,00
R	I	13	1323	601	PTITSLOUP	4222	Subv rénov multi-accueil bât Por	Conseil Dep Ain	Notification	11/12/2023	24 515,50	14 015,00	10 500,50
R	I	13	1323	99	ALSHPAIN	338	Subv rénov multi-accueil bât Por	Conseil Dep Ain	Notification	11/12/2023	24 515,50	14 015,00	10 500,50
R	I	13	13241	55	DIVERS	01	Fonds de concours voirie 2022	Cne de Cerdon	Dlib C-2024-044	30/05/2024	3 281,83	0,00	3 281,83
R	I	13	13241	55	DIVERS	01	Fonds de concours voirie 2022	Cne de Pont d'Ain	Dlib C-2024-044	30/05/2024	3 600,83	0,00	3 600,83
R	I	13	13241	55	DIVERS	01	Fonds de concours voirie 2022	Cne de Priay	Dlib C-2024-044	30/05/2024	4 273,92	0,00	4 273,92
R	I	13	1328	601	PTITSLOUP	4222	Aide Invest Alsh 2023-2027	CAF de l'Ain	Convention	26/10/2023	48 800,00	0,00	48 800,00
R	I	13	1328	99	ALSHPAIN	338	Aide Invest Alsh 2023-2027	CAF de l'Ain	Convention	26/10/2023	72 959,00	0,00	72 959,00
R	I	13	1328	601	PTITSLOUP	4222	FME	CAF de l'Ain	Convention	24/11/2022	32 181,50	0,00	32 181,50
R	I	13	1328	99	ALSHPAIN	338	FME	CAF de l'Ain	Convention	24/11/2022	48 022,50	0,00	48 022,50
TOTAL INV RECETTES											296 744,58	40 030,00	256 714,58

Arrêté le présent état à la somme de trois cent quarante-cinq mille trois cent soixante-quatorze euros et quatre-vingt-trois centimes en dépenses d'investissement et deux cent cinquante-six mille sept cent quatorze euros et cinquante-huit centimes en recettes d'investissement.

A Montluel, le
Le comptable,

A Jujurieux, le 13/01/2025

Le Président,

Thierry DUPUIS



Le responsable du SGC de MONTLUEL
PELTIER Mireille



Service de Gestion Comptable
85 rue Pierre Cornoreche
01123 MONTLUEL CEDEX
Tél: 04.72.25.99.25



C-2025-010

EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-Cinq, le jeudi 3 avril à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Foyer rural à Poncin, après convocation légale du 28 mars 2025, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

Etaient présents : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Anne BOLLACHE, Fabienne CHARMETANT, Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Aimée BADIER, Dominique BOUCHON, Vincent BOURDEAUDUCQ, Joël BROYER, Myriam FANGET, Geneviève GOYFFON, Laure MARTIN, Catherine MAST, Anthony PERNETTE, Yves PERRET, Séverine PETIT, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Wilfried RODEMET, Alain SICARD, Éric TEYSSIER

Etaient excusés : Jean-Michel GIROUX, Jean-Michel BOULME, Christian BATAILLY, Pierre BELY, Eric CASAMASSA, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Dominique GABASIO, Frédérique MOLLIE, Patricia ZOPPI

Etaient absents : Wanda CANALE, Éliane CEYZERAT, Frédéric DUMOLARD, Jean-Claude DURUAL, David MUGNIER, Eloi PONS

Pouvoirs : Jean-Michel GIROUX pouvoir à Aimée BADIER, Christian BATAILLY pouvoir à Alain POIZAT, Eric CASAMASSA pouvoir à Séverine PETIT, Claudine CHAUDET-PHILIBERT pouvoir à Fabienne CHARMETANT.

Secrétaire de séance : Dominique BOUCHON

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

23 présents dont 22 titulaires et 1 suppléant

Résultats du vote : 26 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 26

Objet : Budget annexe SPANC - Approbation du compte financier unique 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 242 de la loi de finances pour 2019 instituant une expérimentation du compte financier unique (CFU) ;

Vu l'article 205 de la loi de finances pour 2024 généralisant le CFU au plus tard au titre de l'exercice 2026 ;

Considérant que la Communauté de Communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon s'est portée candidate à l'expérimentation du CFU à compter de l'exercice 2024 ;

C-2025-010

Considérant que le Compte Financier Unique (CFU) se substitue au compte administratif tenu par l'ordonnateur et au compte de gestion, tenu par le comptable public, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives ;

Le Président présente les résultats de l'exercice 2024 qui se résument comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES ou déficit	RECETTES ou excédent	DEPENSES ou déficit	RECETTES ou excédent
Résultats reportés	5 624.82			
Opérations de l'exercice	56 042.84	68 639.53		
TOTAUX	61 667.66	68 639.53		
Résultats de l'exercice		6 971.87		
Restes à réaliser				
Résultats de clôture		6 971.87		

Après présentation du CFU 2024 du budget annexe SPANC, Monsieur le Président, Thierry DUPUIS, quitte la salle de délibération et ne prend pas part au vote qui suit.

Sous la présidence de Madame Béatrice DE VECCHI, élue Présidente de séance, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- DONNE acte de la présentation faite du CFU du budget annexe SPANC ;
- CONSTATE les montants relatifs au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
- APPROUVE le CFU 2024 du budget annexe SPANC.

La Présidente de séance,
Béatrice DE VECCHI

De Vecchi





C-2025-011

EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-Cinq, le jeudi 3 avril à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Foyer rural à Poncin, après convocation légale du 28 mars 2025, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

Etaient présents : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Anne BOLLACHE, Fabienne CHARMETANT, Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Aimée BADIER, Dominique BOUCHON, Vincent BOURDEAUDUCQ, Joël BROYER, Myriam FANGET, Geneviève GOYFFON, Laure MARTIN, Catherine MAST, Anthony PERNETTE, Yves PERRET, Séverine PETIT, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Wilfried RODEMET, Alain SICARD, Éric TEYSSIER

Etaient excusés : Jean-Michel GIROUX, Jean-Michel BOULME, Christian BATAILLY, Pierre BELY, Eric CASAMASSA, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Dominique GABASIO, Frédérique MOLLIE, Patricia ZOPPI

Etaient absents : Wanda CANALE, Éliane CEYZERIAT, Frédéric DUMOLARD, Jean-Claude DURUAL, David MUGNIER, Eloi PONS

Pouvoirs : Jean-Michel GIROUX pouvoir à Aimée BADIER, Christian BATAILLY pouvoir à Alain POIZAT, Eric CASAMASSA pouvoir à Séverine PETIT, Claudine CHAUDET-PHILIBERT pouvoir à Fabienne CHARMETANT.

Secrétaire de séance : Dominique BOUCHON

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

23 présents dont 22 titulaires et 1 suppléant

Résultats du vote : 26 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 26

Objet: Budget annexe ZA Jujurieux - Approbation du compte financier unique 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 242 de la loi de finances pour 2019 instituant une expérimentation du compte financier unique (CFU) ;

Vu l'article 205 de la loi de finances pour 2024 généralisant le CFU au plus tard au titre de l'exercice 2026 ;

Considérant que la Communauté de Communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon s'est portée candidate à l'expérimentation du CFU à compter de l'exercice 2024 ;

C-2025-011

Considérant que le Compte Financier Unique (CFU) se substitue au compte administratif tenu par l'ordonnateur et au compte de gestion, tenu par le comptable public, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives ;

Le Président présente les résultats de l'exercice 2024 qui se résument comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES ou déficit	RECETTES ou excédent	DEPENSES ou déficit	RECETTES ou excédent
Résultats reportés		97 571.80	104 547.28	
Opérations de l'exercice	626 064.56	668 772.03	601 633.09	221 357.09
TOTAUX	626 064.56	766 343.83	706 180.37	221 357.09
Résultats de l'exercice		140 279.27	484 823.28	
Restes à réaliser				
Résultats de clôture		140 279.27	484 823.28	

Après présentation du CFU 2024 du budget annexe ZA Jujurieux, Monsieur le Président, Thierry DUPUIS, quitte la salle de délibération et ne prend pas part au vote qui suit.

Sous la présidence de Madame Béatrice DE VECCHI, élue Présidente de séance, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- DONNE acte de la présentation faite du CFU du budget annexe ZA Jujurieux ;
- CONSTATE les montants relatifs au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
- APPROUVE le CFU 2024 du budget annexe ZA Jujurieux.

La Présidente de séance,
Béatrice DE VECCHI

de Vecchi



Envoyé en préfecture le 29/04/2025

Reçu en préfecture le 29/04/2025

Publié le 12/05/2025

Berger
Levrault

ID : 001-200029999-20250404-C_2025_012QUAT-BF



C-2025-012TER

EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-Cinq, le jeudi 3 avril à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Foyer rural à Poncin, après convocation légale du 28 mars 2025, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

Etaient présents : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Anne BOLLACHE, Fabienne CHARMETANT, Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Aimée BADIER, Dominique BOUCHON, Vincent BOURDEAUDUCQ, Joël BROYER, Myriam FANGET, Geneviève GOYFFON, Laure MARTIN, Catherine MAST, Anthony PERNETTE, Yves PERRET, Séverine PETIT, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Wilfried RODEMET, Alain SICARD, Éric TEYSSIER

Etaient excusés : Jean-Michel GIROUX, Jean-Michel BOULME, Christian BATAILLY, Pierre BELY, Eric CASAMASSA, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Dominique GABASIO, Frédérique MOLLIE, Patricia ZOPPI

Etaient absents : Wanda CANALE, Éliane CEYZERAT, Frédéric DUMOLARD, Jean-Claude DURUAL, David MUGNIER, Eloi PONS

Pouvoirs : Jean-Michel GIROUX pouvoir à Aimée BADIER, Christian BATAILLY pouvoir à Alain POIZAT, Eric CASAMASSA pouvoir à Séverine PETIT, Claudine CHAUDET-PHILIBERT pouvoir à Fabienne CHARMETANT.

Secrétaire de séance : Dominique BOUCHON

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

23 présents dont 22 titulaires et 1 suppléant

Résultats du vote : 26 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 26

Objet: Budget annexe ZA Niveau 2 - Approbation du compte financier unique 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 242 de la loi de finances pour 2019 instituant une expérimentation du compte financier unique (CFU) ;

Vu l'article 205 de la loi de finances pour 2024 généralisant le CFU au plus tard au titre de l'exercice 2026 ;

Considérant que la Communauté de Communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon s'est portée candidate à l'expérimentation du CFU à compter de l'exercice 2024 ;

C-2025-012TER

Considérant que le Compte Financier Unique (CFU) se substitue au compte administratif tenu par l'ordonnateur et au compte de gestion, tenu par le comptable public, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives ;

Le Président présente les résultats de l'exercice 2024 qui se résument comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES ou déficit	RECETTES ou excédent	DEPENSES ou déficit	RECETTES ou excédent
Résultats reportés		3 978 022.55	3 553 450.54	
Opérations de l'exercice	4 653 809.80	675 787.25	1 054 895.11	4 608 345.65
TOTAUX	4 653 809.80	4 653 809.80	4 608 345.65	4 608 345.65
Résultats de l'exercice				
Restes à réaliser				
Résultats de clôture				

Après présentation du CFU 2024 du budget annexe ZA Niveau 2, Monsieur le Président, Thierry DUPUIS, quitte la salle de délibération et ne prend pas part au vote qui suit.

Sous la présidence de Madame Béatrice DE VECCHI, élue Présidente de séance, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- DONNE acte de la présentation faite du CFU du budget annexe ZA Niveau 2 ;
- CONSTATE les montants relatifs au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
- APPROUVE le CFU 2024 du budget annexe ZA Niveau 2.

La Présidente de séance,
Béatrice DE VECCHI

de Vecchi



Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 18/04/2025

ID : 001-200029999-20250403-C_2025_013-DE

Berger
Levrault

C-2025-013



EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-Cinq, le jeudi 3 avril à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Foyer rural à Poncin, après convocation légale du 28 mars 2025, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

Etaient présents : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Anne BOLLACHE, Fabienne CHARMETANT, Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Aimée BADIÉ, Dominique BOUCHON, Vincent BOURDEAUDUCQ, Joël BROYER, Myriam FANGET, Geneviève GOYFFON, Laure MARTIN, Catherine MAST, Anthony PERNETTE, Yves PERRET, Séverine PETIT, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Wilfried RODEMET, Alain SICARD, Éric TEYSSIER

Etaient excusés : Jean-Michel GIROUX, Jean-Michel BOULME, Christian BATAILLY, Pierre BELY, Eric CASAMASSA, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Dominique GABASIO, Frédérique MOLLIE, Patricia ZOPPI

Etaient absents : Wanda CANALE, Éliane CEYZERIAT, Frédéric DUMOLARD, Jean-Claude DURUAL, David MUGNIER, Eloi PONS

Pouvoir(s): Jean-Michel GIROUX pouvoir à Aimée BADIÉ, Christian BATAILLY pouvoir à Alain POIZAT, Eric CASAMASSA pouvoir à Séverine PETIT, Claudine CHAUDET-PHILIBERT pouvoir à Fabienne CHARMETANT.

Secrétaire de séance : Dominique BOUCHON

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

23 présents dont 22 titulaires et 1 suppléant – 27 votants

Résultats du vote : 27 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 27

Objet: Budget Principal - Affectation des résultats 2024 au budget primitif 2025

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le

ID : 001-200029999-20250403-C_2025_013-DE



C-2025-013

Après avoir examiné le compte financier unique statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité d'affecter les résultats d'exercice comme suit :

- 399 483.78 euros en recettes au compte 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté),
- 0.00 euros en recette au compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés – section d'investissement)
- 1 892 060.31 euros en recettes au compte 002 (solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté).

Le Président

Thierry DUPUIS



EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-Cinq, le jeudi 3 avril à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Foyer rural à Poncin, après convocation légale du 28 mars 2025, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

Etaient présents : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Anne BOLLACHE, Fabienne CHARMETANT, Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Aimée BADIER, Dominique BOUCHON, Vincent BOURDEAUDUCQ, Joël BROYER, Myriam FANGET, Geneviève GOYFFON, Laure MARTIN, Catherine MAST, Anthony PERNETTE, Yves PERRET, Séverine PETIT, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Wilfried RODEMET, Alain SICARD, Éric TEYSSIER

Etaient excusés : Jean-Michel GIROUX, Jean-Michel BOULME, Christian BATAILLY, Pierre BELY, Eric CASAMASSA, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Dominique GABASIO, Frédérique MOLLIE, Patricia ZOPPI

Etaient absents : Wanda CANALE, Éliane CEYZERAT, Frédéric DUMOLARD, Jean-Claude DURUAL, David MUGNIER, Eloi PONS

Pouvoir(s): Jean-Michel GIROUX pouvoir à Aimée BADIER, Christian BATAILLY pouvoir à Alain POIZAT, Eric CASAMASSA pouvoir à Séverine PETIT, Claudine CHAUDET-PHILIBERT pouvoir à Fabienne CHARMETANT.

Secrétaire de séance : Dominique BOUCHON

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

23 présents dont 22 titulaires et 1 suppléant – 27 votants

Résultats du vote : 27 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 27

Objet: Budget Annexe SPANC - Affectation des résultats 2024 au budget primitif 2025

Envoyé en préfecture le 29/04/2025

Reçu en préfecture le 29/04/2025

Publié le



ID : 001-200029999-20250403-C_2025_014BIS-DE

C-2025-014

Après avoir examiné le compte financier unique statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité d'affecter les résultats d'exercice comme suit :

- 6 971.87 euros en recettes au compte 002 (solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté).

Le Président
Thierry DUPUIS



Envoyé en préfecture le 29/04/2025

Reçu en préfecture le 29/04/2025

Publié le 12/05/2025

ID : 001-200029999-20250403-C_2025_015BIS-DE

Berser
Lévault



C-2025-015

EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-Cinq, le jeudi 3 avril à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Foyer rural à Poncin, après convocation légale du 28 mars 2025, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

Etaient présents : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Anne BOLLACHE, Fabienne CHARMETANT, Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Aimée BADIER, Dominique BOUCHON, Vincent BOURDEAUDUCQ, Joël BROYER, Myriam FANGET, Geneviève GOYFFON, Laure MARTIN, Catherine MAST, Anthony PERNETTE, Yves PERRET, Séverine PETIT, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Wilfried RODEMET, Alain SICARD, Éric TEYSSIER

Etaient excusés : Jean-Michel GIROUX, Jean-Michel BOULME, Christian BATAILLY, Pierre BELY, Eric CASAMASSA, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Dominique GABASIO, Frédérique MOLLIE, Patricia ZOPPI

Etaient absents : Wanda CANALE, Éliane CEYZERAT, Frédéric DUMOLARD, Jean-Claude DURUAL, David MUGNIER, Eloi PONS

Pouvoir(s): Jean-Michel GIROUX pouvoir à Aimée BADIER, Christian BATAILLY pouvoir à Alain POIZAT, Eric CASAMASSA pouvoir à Séverine PETIT, Claudine CHAUDET-PHILIBERT pouvoir à Fabienne CHARMETANT.

Secrétaire de séance : Dominique BOUCHON

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

23 présents dont 22 titulaires et 1 suppléant – 27 votants

Résultats du vote : 27 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 27

Objet: Budget Annexe ZA Jujurieux - Affectation des résultats 2024 au budget primitif 2025

Envoyé en préfecture le 29/04/2025

Reçu en préfecture le 29/04/2025

Publié le

Berger
LeVaut

ID : 001-200029999-20250403-C_2025_015BIS-DE

C-2025-015

Après avoir examiné le compte financier unique statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité d'affecter les résultats d'exercice comme suit :

- 484 823.28 euros en dépenses au compte 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté).
- 140 279.27 euros en recettes au compte 002 (solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté).

Le Président
Thierry DUPUIS



Envoyé en préfecture le 29/04/2025

Reçu en préfecture le 29/04/2025

Publié le 12/05/2025

Berger
Levrault

ID : 001-200029999-20250403-C_2025_016BIS-DE



C-2025-016



EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-Cinq, le jeudi 3 avril à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Foyer rural à Poncin, après convocation légale du 28 mars 2025, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

Etaient présents : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Anne BOLLACHE, Fabienne CHARMETANT, Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Aimée BADIÉ, Dominique BOUCHON, Vincent BOURDEAUDUCQ, Joël BROYER, Myriam FANGET, Geneviève GOYFFON, Laure MARTIN, Catherine MAST, Anthony PERNETTE, Yves PERRET, Séverine PETIT, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Wilfried RODEMET, Alain SICARD, Éric TEYSSIER

Etaient excusés : Jean-Michel GIROUX, Jean-Michel BOULME, Christian BATAILLY, Pierre BELY, Eric CASAMASSA, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Dominique GABASIO, Frédérique MOLLIE, Patricia ZOPPI

Etaient absents : Wanda CANALE, Éliane CEYZERAT, Frédéric DUMOLARD, Jean-Claude DURUAL, David MUGNIER, Eloi PONS

Pouvoir(s): Jean-Michel GIROUX pouvoir à Aimée BADIÉ, Christian BATAILLY pouvoir à Alain POIZAT, Eric CASAMASSA pouvoir à Séverine PETIT, Claudine CHAUDET-PHILIBERT pouvoir à Fabienne CHARMETANT.

Secrétaire de séance : Dominique BOUCHON

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

23 présents dont 22 titulaires et 1 suppléant – 27 votants

Résultats du vote : 27 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 27

Objet: Clôture du Budget annexe ZA Niveau 2 au 31 décembre 2024 et affectation des résultats 2024 au budget primitif principal 2025



C-2025-016

Le Président rappelle au Conseil Communautaire que les travaux d'aménagement de la Zone d'Activité Ecosphère sont terminés et qu'il convient de clore le budget au 31/12/2024.

Les terrains non aménageables, l'emprunt ainsi que les dépenses et recettes de fonctionnement de la zone ont été transférés au Budget principal au 01/01/2024.

Les résultats d'exercice sont à zéro pour les deux sections.

Après avoir examiné le compte financier unique statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

ACCEPTÉ à l'unanimité la clôture du budget annexe ZA Niveau 2 au 31 décembre 2024 (n°39004)

DECIDE à l'unanimité d'affecter les résultats d'exercice comme suit :

- 0.00 euros en recettes au compte 001 du budget principal 2025 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté).
- 0.00 euros en recettes au compte 002 du budget principal 2025 (solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté).

Le Président
Thierry DUPUIS



Envoyé en préfecture le 29/04/2025

Reçu en préfecture le 29/04/2025

Publié le 12/05/2025

ID : 001-200029999-20250403-C_2025_017BIS-BF



C-2025-017



EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-Cinq, le jeudi 3 avril à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Foyer rural à Poncin, après convocation légale du 28 mars 2025, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

Etaient présents : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Anne BOLLACHE, Fabienne CHARMETANT, Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Aimée BADIER, Dominique BOUCHON, Vincent BOURDEAUDUCQ, Joël BROYER, Myriam FANGET, Geneviève GOYFFON, Laure MARTIN, Catherine MAST, Anthony PERNETTE, Yves PERRET, Séverine PETIT, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Wilfried RODEMET, Alain SICARD, Éric TEYSSIER

Etaient excusés : Jean-Michel GIROUX, Jean-Michel BOULME, Christian BATAILLY, Pierre BELY, Eric CASAMASSA, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Dominique GABASIO, Frédérique MOLLIE, Patricia ZOPPI

Etaient absents : Wanda CANALE, Éliane CEYZERAT, Frédéric DUMOLARD, Jean-Claude DURUAL, David MUGNIER, Eloi PONS

Pouvoir(s): Jean-Michel GIROUX pouvoir à Aimée BADIER, Christian BATAILLY pouvoir à Alain POIZAT, Eric CASAMASSA pouvoir à Séverine PETIT, Claudine CHAUDET-PHILIBERT pouvoir à Fabienne CHARMETANT.

Secrétaire de séance : Dominique BOUCHON

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

23 présents dont 22 titulaires et 1 suppléant – 27 votants

Résultats du vote : 27 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 27

Objet : Budget principal - Approbation du budget primitif 2025

Conformément à l'article L. 5217-10-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président a communiqué le 21/03/2025 le projet du budget avec les rapports correspondants aux membres du conseil Communautaire, douze jours au moins avant l'ouverture de la première session consacrée à l'examen du budget, c'est-à-dire à l'examen du budget primitif.

Envoyé en préfecture le 29/04/2025

Reçu en préfecture le 29/04/2025

Publié le



ID : 001-200029999-20250403-C_2025_017BIS-BF

C-2025-017

Le Président présente le budget primitif 2025 qui s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	13 188 531.31	13 188 531.31
Investissement	3 653 546.83	3 653 546.83

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

ADOpte, à l'unanimité, le budget primitif 2025 du budget principal.

Le Président

Thierry DUPUIS



Envoyé en préfecture le 29/04/2025

Reçu en préfecture le 29/04/2025

Publié le

ID : 001-200029999-20250403-C_2025_017BIS-BF



Rives de l'Ain
Pays du Cerdon

Communauté de communes

CFU 2024



CFU 2024 : Situation générale – Fonctionnement

DEPENSES	CA 2023	BP 2024	CA 2024	Commentaires
Chapitres				
011-60- Achats	243 113	431 234	314 473	Mob +34K, Elec +15K, EU ZA+14K, SDA Cuisine Eaje +16K
011-61- Prest. Services	2 296 528	2 591 564	2 304 916	
011-62 et 63- Autres services	302 354	580 365	441 090	PAT 132K, Asst 26K, Tel +5K, Missions +6K
012- Personnel CCRAPC	3 251 219	3 695 006	3 485 596	Aug. Smic, valeur du point, PPA30K, Tps plein agt dech 40K
014- Reversements	2 169 823	2 251 428	2 251 428	AC+15K, FNGIR, FPIC +50K
65- Subv.Cotis.	1 372 849	1 571 946	1 535 359	Cotisation SR3A 126K, ORGANOM 244K, GIP 259K, Le COCON 187K, ACI 93K, Subv équilibre BA ZA2 323K + SPANC 32K
66- Intérêts Fin	52 116	56 861	49 561	
67- Charges spécifiques	9 224	6 000	4 508	Annul Titre reprise acier
68- Provisions	95	7 000	-	
042-68- Dotation amort.	356 973	477 685	477 140	Mise en conformité actif
023- Virement à l'Inv.	-	296 936	-	
TOTAL	10 054 294	11 966 024	10 864 071	

CFU 2024 : Situation générale – Fonctionnement

RECETTES	CA 2023	BP 2024	CA 2024	Commentaires
Chapitres				
002- Excédent reporté	724 498	914 983	914 983	
013- Atténuation de charges	129 130	92 250	264 477	Rbmt CPAM et Assurance
70- Redevances	1 107 009	1 139 888	1 401 501	Facturation services + reprises matériaux
73- Impôts	6 673 245	1 850 342	2 004 067	Compensation TH CVAE
731- Fiscalité		4 990 439	4 705 999	Revalorisation bases 3,9%
Panier fiscal	4 443 233	2 682 439	2 366 268	Impôts directs, TASCOM, IFER, GEMAPI,
TEOM (7331)	2 200 872	2 288 000	2 303 957	
Taxe de séjour (7362)	29 140	20 000	35 774	
74- DGF, Subv.	2 808 335	2 776 198	3 291 874	Subv+153K, Caf+158K
DGF (74124 + 74126)	774 170	774 000	808 750	Dot Interco +43K, Dot Comp -10K
75- Autres pds	2	70 674	104 893	Indem Assu 39K, TVA dech29K, Pénalités 12K
76- Produits financiers	-	-	-	
77- Pds spécifiques	48 991	11 250	-	En 2023 Marché SIEA élec revsmt Avantage ARENH
78- Reprise provision	200	-	83	
042-777-Quote part subv	95 786	120 000	68 252	
TOTAL	11 587 196	11 966 024	12 756 131	

Evolution du CFU – Fonctionnement 2019 à 2024

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CFU 2024
DF	7 598 335	8 151 922	9 372 662	9 224 173	10 054 294	10 864 071
RF	8 852 901	9 313 887	9 531 342	10 164 263	11 587 196	12 756 131
RESULTAT	1 254 566	1 161 966	158 680	940 090	1 532 902	1 892 060

PRINCIPAUX RATIOS	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Epargne brute ^(Hors BA)	944 625	814 509	512 316	748 369	1 069 590	1 385 965
Capital	176 154	181 296	191 442	198 263	1 501 605	460 966
Epargne nette	768 471	633 213	320 873	550 106	-432 015	924 999
Taux d'épargne	11,4	9,6	5,8	7,8	10	12
En cours dette	3 435 450	3 957 101	4 217 105	4 018 842	2 498 155	2 796 313
Capacité désendettement	3,6	4,9	8,2	5,4	2,3	2

CFU 2024 Investissements

	DEPENSES				RECETTES			
	CA 2023	BP 2024	CA 2024	RAR	CA 2023	BP 2024	CA 2024	RAR
RESULTAT		335 795	335 795		215 592			
AFFECT RESULTAT	22 782					670 164	670 164	
AMORTISSEMENTS	95 786	120 000	68 252		356 973	477 685	477 140	
EMPRUNTS	1 501 605	491 000	460 966		-	625 127	-	
VOIRIE-MURS SOUTENEMENT	603 918	879 357	443 390	109 026		36 557	25 401	11 157
FONDS DE CONCOURS	30 000	50 000		50 000				
DECHETS						24 000	-	
Déchetteries	-	57 900	49 943					
Bacs roulants/PAV	16 558	25 000	18 006					
Dech unique	18 092	70 000	13 374	29 700				
COMPOSTEURS		-	-			12 000	-	
RESIGNEL	12 027	50 000	1 080	32 430				
OPAH	133 127	169 953	110 467	59 486	24 950	10 275	20 917	
OPAH-RU	-	39 900	11 970	27 930		8 313	8 313	
PETITE						115 997	20 015	95 982
Ptits Loups	5 945	409 765	35 972	23 440				
ENFANCE						22 623	9 861	12 763
Frimousse	26 984	26 025	19 842					
Bât Frimousse		828 940	828 940		49 676	828 940	828 940	
RPE		3 021	3 021					
ENFANCE								
Alsh Pont d'Ain	5 784	420 493	38 155	10 863	2 324	155 997	20 015	135 982
Alsh Juju	11 635	48 000	46 102		20 214			
SIEA	42 568	42 568	42 568					
MAT INFO		36 540	21 460	2 500				
LOCAUX								
Mobilier/Mat info	4 217							
SIEGE								
Travaux	-	10 000	-					
COMMUNICATION		23 000	-					
TOURISME								
Sentiers rando	4 756	3 178	3 173		980	850	-	831
MOBILITE	-	20 639	4 921		-		-	
PAT		8 000	6 433			35 760		
REGUL ECRITURES	17 890	103 766	103 766	-		103 766	103 766	
CREANCES					5 000	-	5 000	
CESSION TERRAINS COLLEGE		3 507			-	3 507	-	
INTEGRATION ZA		307 045	307 045			1 054 895	1 054 895	
FCTVA	-				184 688	100 000	129 699	
AUTOFIN	-				-	296 936	-	
RESULTAT	2 553 674	4 583 391	2 974 641	345 375	860 397	4 583 391	3 374 125	256 715

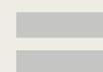
Résultats de Clôture 2024

Section de fonctionnement

Résultat reporté 2023
+ 914 983,32€



Résultat Exercice 2024
+ 977 076,99€



Résultat de clôture 2024
+ 1 892 060,31€



AFFECTATION DU RESULTAT :

- 0€ au c/1068 en Investissement (résultat de clôture+solde des restes à réaliser)
- 1 892 060,31€ en Recettes de Fonctionnement au c/002

Section d'investissement

Résultat reporté 2023
- 335 795,03€



Résultat Exercice 2024
+ 735 278,81€



Résultat de clôture 2024
+ 399 483,78€

Solde des restes à réaliser 2024
- 88 660,25€



AFFECTATION DU RESULTAT :

- 399 483,78€ à inscrire en Recettes d'Investissement au c/001

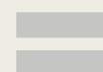
Résultats de Clôture 2024 hors reprise emprunt ZA

Section de fonctionnement

Résultat reporté 2023
+ 914 983,32€



Résultat Exercice 2024
+ 977 076,99€



Résultat de clôture 2024
+ 1 892 060,31€



AFFECTATION DU RESULTAT :

- **744 071,58€** au c/1068 en Investissement (résultat de clôture+solde des restes à réaliser)
- **1 147 988,73€** en Recettes de Fonctionnement au c/002

Section d'investissement

Résultat reporté 2023
- 335 795,03€



Résultat Exercice 2024
- 319 616,30€



Résultat de clôture 2024
- 655 411,33€

Solde des restes à réaliser 2024
- 88 660,25€



AFFECTATION DU RESULTAT :

- **399 483,78€** à inscrire en Recettes d'Investissement au c/001

Envoyé en préfecture le 29/04/2025

Reçu en préfecture le 29/04/2025

Publié le

ID : 001-200029999-20250403-C_2025_017BIS-BF



Rives de l'Ain
Pays du Cerdon

Communauté de communes

BP 2025

BP 2025 – Fonctionnement par chapitre

DEPENSES	CA 2024	BP 2025	Commentaires	RECETTES	CA 2024	BP 2025	Commentaires
011- Charges générales	3 060 479	3 529 999	EauAsst+100K, Dech+60K, PAT+130K, Mobilité+60K	002- Excédent reporté	914 983	1 892 060,31	
012- Personnel CCRAPC	3 485 596	3 800 000	PAT+34K,DST+56K, Enfance+45K,CIA+25k, Cnracl+13K, Assu+13K	013- Atténuation charges	264 477	35 000	
014- Reversements	2 251 428	2 236 061	AC, FNGIR, FPIC	70- Redevances	1 401 501	1 288 120	Facturation des services
65- Subv.Cotis.	1 535 359	1 344 419	Organom+86K soit 330K, Alec+10K, Sub BA Spanc 19K	73 -Impôts	6 710 066	6 984 806	Revalorisation bases 1,7%, TEOM +1,5pts
66- Intérêts Fin	49 561	50 000		74- DGF, Subv	3 291 874	2 918 608	DotComp-20K, PAT+20K
67- Charges except.	4 508	13 600	Regul 8K Envir	75- Autres pdts	104 893	-	
68- Provisions	-	209 975	Murs75K, Abs30K, Assu70K, Camping25K	77- Pdts except	0	0	
042- Dotation amort	477 140	579 290		78- Reprise provision	83	0	
023- Virement à l'Inv.	-	1 425 187		042-777-Quote part subv	68 252	69 937	
TOTAL	10 864 071	13 188 531		TOTAL	12 756 131	13 188 531	

BP 2025 principal - Fonctionnement par service

	DEPENSES	RECETTES
REPORT RESULTAT 2024		1 892 060,31
AMORTISSEMENTS	579 290,00	69 937,00
RBMT INTERETS	50 000,00	
Atténuation produits (FPIC, FNGIR, AC)	2 236 061,00	
Provisions Chap 67 et 68	223 575,00	
Autres Charges - Chap 65 (Subventions, indemnités, cotisations)	322 191,00	
DOTATIONS		1 436 215,00
IMPOTS		4 378 806,00
CHARGES NON AFFECTEES	1 141 065,00	25 000,00
COMMUNICATION	33 247,00	0,00
TOURISME	463 794,00	196 220,00
PORTAGE	158 000,00	158 400,00
DECHETS	2 555 751,00	2 805 000,00
DEFRICHEURS	112 330,00	0,00
SPANC	70 512,29	51 800,00
ENFANCE JEUNESSE	1 508 195,00	737 000,00
PETITE ENFANCE	1 430 401,00	1 054 971,00
PAT	244 322,00	144 250,00
PVDD	46 550,00	59 100,00
MOBILITE	163 930,00	55 130,00
HABITAT	24 400,00	13 642,00
URBANISME	92 150,00	38 800,00
ECONOMIE	21 350,00	0,00
ZA FONCT	44 700,00	20 000,00
CTRE SOCIAL COCON	241 530,00	52 200,00
TOTAL	11 763 344,29	13 188 531,31
RESULTAT Autofinancement disponible	1 425 187,02	



BP 2025 – Investissements

	DEPENSES			RECETTES		
	RAR	BP 2025	TOTAL	RAR	BP 2025	TOTAL
RESULTAT					399 484	399 484
AFFECT RESULTAT			0		0	0
AMORTISSEMENTS		69 937	69 937		579 290	579 290
RBMT CAPITAL		484 986	484 986			0
VOIRIE-MURS SOUTÈNEMENT	109 026	642 000	751 026	11 157	44 200	55 357
FONDS DE CONCOURS	50 000		50 000		0	0
DECHETS	29 700	390 300	420 000		0	0
RESIGNEL	32 430	548 000	580 430		240 000	240 000
PLAN PAYSAGE		55 000	55 000		16 800	16 800
OPAH	59 486	56 322	115 808		0	0
OPAH RU	27 930	164 000	191 930		120 100	120 100
PETITE ENFANCE	23 440	389 871	413 311	108 745	0	108 745
ENFANCE	10 863	347 000	357 863	135 982	0	135 982
SIEA		42 568	42 568			0
MAT INFO	2 500	28 800	31 300			0
LOCAUX SIEGE		20 400	20 400			0
TOURISME		0	0	831	0	831
MOBILITE		51 500	51 500		17 126	17 126
PAT		13 000	13 000		0	0
Ecritures régularisation		4 488	4 488		4 488	4 488
FCTVA			0		140 000	140 000
AUTOFIN			0		1 425 187	1 425 187
RESULTAT	345 375	3 308 172	3 653 547	256 715	2 986 675	3 243 389
Besoin Financement						410 157
RESULTAT VOTE			3 653 547			3 653 547

BP 2024 – Fonctionnement par Fonction

	DEPENSES	RECETTES
Fonction 0 - Services généraux	4 585 429	7 802 018
Fonction 3- Culture, Vie Sociale, Jeunesse, Sports et Loisir	1 749 725	789 200
Fonction 4- Santé et Action Sociale	1 588 401	1 213 371
Fonction 5- Aménagement des Territoires et Habitat	163 100	111 542
Fonction 6- Action Economique	886 496	360 470
Fonction 7- Environnement	2 626 263	2 856 800
Fonction 8- Transports	163 930	55 130
TOTAL	11 763 344	13 188 531
RESULTAT Autofinancement disponible	1 425 187	

BP 2024 – Investissement par Fonction

	DEPENSES	RECETTES
Fonction 0 - Services généraux	1 454 705	3 013 963
Fonction 3- Culture, Vie Sociale, Jeunesse, Sports et Loisir	357 863	135 982
Fonction 4- Santé et Action Sociale	413 311	108 745
Fonction 5- Aménagement des Territoires et Habitat	362 738	136 900
Fonction 6- Action Economique	13 000	831
Fonction 7- Environnement	1 000 430	240 000
Fonction 8- Transports	51 500	17 126
TOTAL	3 653 547	3 653 547



EMPRUNTS

BUDGET	PRETEUR	Num Contrat	Date obtention	Nature du taux	Taux actuel en %	Capital emprunté	Durée en mois	Date 1ère échéance	Dernière échéance	Périodicité	Capital restant dû au 01/01/25	Total intérêts selon contrat	Intérêts restant dûs au 01/01/2025
PRINCIPAL	CAISSE EPARGNE	3306943/13825	16/02/10	Fixe	3,82%	1 100 000,00 €	240	25/08/10	25/05/30	Trimestrielle	389 772,40 €	489 415,73 €	44 846,43 €
PRINCIPAL	CDC	5062228	24/10/14	Révisable	1,75%	525 000,00 €	300	01/03/15	01/12/39	Trimestrielle	315 000,00 €	182 643,60 €	94 666,58 €
PRINCIPAL	AFL	118	16/12/15	Fixe	1,41%	850 000,00 €	180	20/03/16	20/12/30	Trimestrielle	361 590,11 €	94 165,83 €	16 089,49 €
PRINCIPAL	CFFL	MON507307	18/02/16	Fixe	1,57%	300 000,00 €	180	01/06/16	01/03/31	Trimestrielle	133 615,35 €	37 296,00 €	6 924,65 €
PRINCIPAL	AFL	455	23/11/17	Fixe	1,78%	310 000,00 €	300	20/03/18	22/12/42	Trimestrielle	223 200,00 €	70 547,67 €	36 427,71 €
PRINCIPAL	CFFL	MIN529555	28/11/19	Fixe	0,85%	700 000,00 €	312	01/05/20	01/02/45	Trimestrielle	567 000,00 €	76 319,93 €	50 111,51 €
PRINCIPAL	CAF DE L'AIN	MOBILIER PERISCO ST JEAN LE VIEUX	16/11/21	Fixe	0,00%	17 889,62 €	60	01/09/22	01/09/26	Annuelle	7 155,62 €	0,00 €	0,00 €
PRINCIPAL	CFFL	MON529546	13/11/19	Fixe	0,28%	1 000 000,00 €	120	01/04/20	01/01/30	Trimestrielle	525 000,00 €	14 789,84 €	4 099,86 €
PRINCIPAL	CFFL	MON538005EUR	13/07/21	Fixe	0,30%	779 000,00 €	60	01/12/21	01/09/26	Trimestrielle	273 979,66 €	6 279,02 €	822,55 €
TOTAUX						5 581 889,62 €					2 796 313,14 €	971 457,62 €	253 988,78 €

ZAE													
JUJURIEUX	CFFL	MON538004EUR	20/07/21	Fixe	0,43%	150 000,00 €	120	01/12/21	01/09/31	Trimestrielle	101 955,27 €	3 364,63 €	1 541,67 €
TOTAUX						150 000,00 €					101 955,27 €	3 364,63 €	1 541,67 €

LIGNE DE TRESORERIE

BUDGET	PRETEUR	Num Contrat	Date	Montant	Durée en jrs	Rembt 2024	Intérêts 2024
PRINCIPAL	LBP	2023900006L00001	20/01/23	600 000,00 €	364	600 000,00 €	75,83 €
PRINCIPAL	LBP	2023900718K00001	27/07/23	1 300 000,00 €	182	1 300 000,00 €	162,50 €
TOTAUX				1 900 000,00 €		1 900 000,00 €	238,33 €

SUBVENTIONS VERSEES

	ANNEE 2023	ANNEE 2024	Commentaires	PROJET ANNEE 2025
ORGANISME	Dlib C-2023-023	Dlib C-2024-032		
USEP		2 500,00	Transports	2 500,00
UNSS		2 000,00		-
FSE Collège Pont d'Ain	-	5 000,00	Avenant convention	2 500,00
FSE Collège Poncin	5 000,00	-	Avenant convention	2 500,00
Ecole Musique Les 3 rivières	10 800,00	10 350,00	Convention à renégocier	10 000,00
ADIL	1 500,00	1 500,00		1 500,00
GDS Lutte Frelon Asiatique	1 400,00	5 280,00	CC 1 568€ + 300€ par cnes	5 768,00
Lancement Abattoir Petits Ruminants		-		5 000,00
De Ferme en Ferme / AFOG01	500,00	-		-
GIP	254 800,00	259 140,00	Sub 250K + taxe séjour	265 774,00
Le Cocon	100 000,00	100 000,00	Sub nette 100K - Sub brute 189K	100 000,00
Saint Jean Evènements		3 000,00		-
Proposition BP	374 566,00	388 770,00		395 542,00

CONTRIBUTIONS VERSEES

ORGANISME	Commentaires	ANNEE 2022	ANNEE 2023	ANNEE 2024	PREV 2025
AMF	Cotisation annuelle	749,00	748,70	749,50	750,00
ADCF	Cotisation annuelle	1 572,90	1 647,14	1 649,12	1 655,00
AGENCE DEP. INGENIERIE 01	Cotisation annuelle	4 305,80	4 312,50	4 312,10	4 332,00
CAP RURAL	Cotisation annuelle	500,00	500,00	-	-
CUSMA	Cotisation annuelle	300,00	300,00	300,00	300,00
ADESSA	Cotisation annuelle	75,00	75,00	75,00	150,00
LES FRANCAS DE L'AIN	Cotisation annuelle	-	150,00	150,00	200,00
FF RANDONNEE COMITE DEPARTEMENTAL	Cotisation annuelle	50,00	50,00	50,00	50,00
ORGANOM	Contribution obligatoire	210 918,40	227 305,32	244 069,76	330 401,00
BUCOPA SMBUGEY COTIERE PLAINE DE L AIN	Contribution obligatoire	12 295,99	16 206,12	16 514,27	16 550,00
Fonds de Solidarité Logement	DLIB 2012.48 Progr. Local d'amélioration et valorisation de l'habitat	4 299,00	4 299,00	4 400,00	4 400,00
SPL ALEC AIN	Mission SPPEH Convention 2024-2026	10 571,30	17 208,49	8 865,09	18 500,00
SMILE CHAMBOD	Contribution obligatoire	20 850,00	20 850,00	20 850,00	20 850,00
MISSION LOCALE	Convention 2023-2025	17 558,00	17 558,00	17 969,00	19 000,00
RESEAU ENTREPRENDRE					2 000,00
ADIE	Convention 2019 pour 1 an (tacite recond.) + DLIB 2018-094	6 000,00	4 000,00	5 000,00	4 000,00
PLAINE AIN COTIERE INITIATIVE	Convention 2024/2026 renouvelable	14 620,00	14 620,00	14 664,00	14 700,00
SR3A	Contrib. GEMAPI (taxe 80% du montant de la contribution au SR3A)	99 571,20	121 875,00	126 530,11	129 063,00
EIJAA/Les Defricheurs	Chantiers insertion & amélioration bâtiments Convention du 15/09/17	97 158,12	89 132,06	93 322,57	98 910,00
COM COM DES DOMBES	Contribution PTGE Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau		-	581,00	-
SEMA Conseil Départemental	Cotisation annuelle		566,00	566,00	566,00
SEMA Conseil Départemental	Plan Pastoral (566+1425 en 2024)	2 138,00	2 138,00	1 991,00	1 425,00
Chambre d'Agriculture	Projet Agro-environnemental et Climatique de la Basse Vallée de l'Ain (PAEC)			2 050,00	4 700,00
CFC Centre Français Exploitation Droits reproduction		715,00	715,00	1 098,00	1 100,00
CAUE	Nouvelle adhésion				1 520,00
ASL ZA Ecosphère Innovation				2 090,00	2 600,00
AURA Entreprises	Cotisation annuelle			100,00	100,00
Proposition BP		504 247,71	544 256,33	565 756,52	677 822,00



SUIVI FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES Mandat 2014-2020

Commune	Projet	Coût projet K€	Montant Fds Concours K€	Dlib Attribution	Année Versement	Info complémentaire	Droit de tirage
Saint Jean le Vieux	Maison Enseignement Musical de l'Art et de la Culture	500,00	50,00	13/04/2017	2017	Versé	0,00
Cerdon	Réhabilitation Salle des Fêtes	157,00	25,70	15/06/2017	2018	Versé	24,30
Merignat	Rénovation Eglise	356,00	30,00	15/06/2017	2018	Versé	20,00
Pont d'Ain	Requalification Champ de Foire	695,89	50,00	06/09/2018	2018	Versé	0,00
Priay	Aménagement Ecole Bât modulair	402,30	50,00	06/09/2018	2019	Versé	0,00
Saint Alban	Réhabilitation Chapelle	51,00	5,00	07/03/2019	2019	Versé	45,00
Poncin	Maison Santé Pluridisciplinaire	189,00	50,00		2020	Versé - Rattaché à achat terrain MSP	0,00
Boyeux Saint Jérôme	Création STEP et réseau	604,55	50,00	06/09/2018		Attribué, AVP en cours, Attente fac tvx pr versement- PROJET ANNULE	0,00
Varambon	Opération cœur de village	483,83	30,00	12/03/2020	2020	Versé	20,00
Jujurieux	Aménagement commerce	251,00	30,00	17/10/2019	2023	Versé	20,00
Labalme	Projet Ecole	125,64	50,00	12/11/2020	2021	Versé	0,00
Challes la montagne	Assainissement collectif	1450,00	50,00	17/03/2022	2022	Versé	0,00
Neuville sur Ain	Assainissement	4000,00	50,00	18/06/2020		attente plan financmt pour rédiger convention	0,00
Serrières sur Ain							50,00
TOTAL		9266,21	520,70				179,30

ETAT DEFINITIF FONDS DE CONCOURS VOIRIE 2023

Communes	N° BdC	Signé le	BdC	Total HT	MO (4,85%)	Fds de Concours
PATA	2023-21 2023-28	24/04/23 12/04/24	149 760,00	121 815,30	0,00	0,00
Boyeux St Jérôme_Hameau de Poncieux - Rte	2023-26	24-avr.	50 082,50	62 126,19	3 013,12	6 513,93
Cerdon_Rue de Marcheroux (Cuivrierie)	2023-16	24-avr.	56 069,00	44 030,40	2 135,47	4 616,59
Challes la Montagne_Hameau de Cizod - Rte c	2023-18	24-avr.	58 599,50	68 244,93	3 309,88	7 155,48
Jujurieux_Route de Chaux	2023-04	24-avr.	14 695,00	16 814,84	815,52	1 763,04
Labalme_Chemin de Tranche-Cou	2023-01	24-avr.	23 626,00	28 057,25	1 360,78	2 941,80
Mérignat				0,00	0,00	0,00
Neuville sur Ain				0,00	0,00	0,00
Poncin_Chemin de Champagne	2023-11	24-avr.	8 499,60	9 373,20	454,60	0,00
Poncin				0,00	0,00	0,00
Pont d'Ain_Rue du Mont Rochon	2023-07	24-avr.	26 383,80	30 937,98	1 500,49	3 243,85
Priay				0,00	0,00	0,00
Saint Alban				0,00	0,00	0,00
St Jean le Vieux_Chemin de la Passe - Secteur	2023-22	18-sept.	60 228,50	72 551,83	3 518,76	7 607,06
Serrière-sur-Ain_Hameau de Merpuis - Rue G	2023-24	24-avr.	22 077,00	25 798,23	1 251,21	2 704,94
Serrière-sur-Ain_Hameau de Sonthonnax - Ru	2023-27	17-janv.	42 421,50	52 064,87	2 525,15	5 459,00
Varambon_Rue centrale	2023-25	24-avr.	18 651,50	21 333,02	1 034,65	2 236,77
TOTAUX			531 093,90	553 148,04	20 919,64	44 242,46
Selon délibération n°2016_097 du 21 décembre 2016						

Envoyé en préfecture le 29/04/2025

Reçu en préfecture le 29/04/2025

Publié le

ID : 001-200029999-20250403-C_2025_017BIS-BF



Rives de l'Ain
Pays du Cerdon

Communauté de communes

BUDGETS ANNEXES

CFU 2024 - BP 2025

CFU 2024 - BP 2025 – BA SPANC

FONCTIONNEMENT

Dépenses					Recettes					
Chap./ article	Libellé	BP 2024	CA 2024	BP 2025	Chap./ article	Libellé	BP 2024	CA 2024	BP 2025	
002	Report exercice N-1	5 624,82	5 624,82		002	Report exercice N-1			6 971,87	
011-60	Charges générales	1 660,00	1 516,61	2 560,00	7062	Redevances ANC	3 710,00	5 760,00	6 000,00	
011-61	Loc, Maintenance, Assur	3 900,00	4 035,86	4 400,00						
011-62	Tel, Affranchissement	1 390,00	1 194,80	1 200,00						
012	Rembt personnel	46 600,00	45 916,44	49 200,00	7062	Redevances ANC CCPA	27 160,00	29 798,00	29 558,00	
6512	Abonnement info	1 500,00	1 554,13	1 600,00	7581	FCTVA		80,64	80,00	
6541	Créances irrécouvrables	100,00		100,00	773	Mandats annulés (exercice antérieurs)		600,00		
6817	Dotations aux provisions	15,00		437,16	774	Subv except B Ppal	32 399,82	32 399,82	18 712,29	
673	Titres annulés	2 500,00	1 825,00	1 825,00	7817	Reprises sur provisions	20,00	1,07	0,00	
TOTAL		63 289,82	61 667,66	61 322,16	TOTAL		63 289,82	68 639,53	61 322,16	
RESULTAT					RESULTAT				6 971,87	

CFU 2024 - BP 2025 – BA ZAE JUJURIEUX

FONCTIONNEMENT

Dépenses					Recettes				
Chap./ article	Libellé	BP 2024	CA 2024	BP 2025	Chap./ article	Libellé	BP 2024	CA 2024	BP 2025
60	Achats	573 503,00	403 750,51	114 000,00	002	Résultat reporté	97 571,80	97 571,80	140 279,27
627	assimilés	490,00	0,00		7015	Vtes terrains aménagés	258 500,00	81 515,00	231 000,00
63	Taxes EU + foncier	15 500,00	0,00		77	Produits exceptionnels			
65888	Autres charges	10,00	0,14	10,00					
66111	l'échéance	1 000,00	478,34	500,00	75	Produits divers			
43	Transfert de charges	17 000,00	478,48	510,00	043	Transfert de charges	17 000,00	478,48	510,00
7133	Ecritures de stock	221 357,09	221 357,09	586 778,55	7133	Ecritures de stock	663 107,01	586 778,55	590 364,87
TOTAL		828 860,09	626 064,56	701 798,55	TOTAL		1 036 178,81	766 343,83	962 154,14
Résultat de fonctionnement					Résultat de fonctionnement			140 279,27	

INVESTISSEMENT

Dépenses					Recettes				
Chap./ article	Libellé	BP 2024	CA 2024	BP 2025	Chap./ article	Libellé	BP 2024	CA 2024	BP 2025
001	Résultat reporté	104 547,28	104 547,28	484 823,28	001	Résultat reporté			
1641	Emprunt	18 360,00	14 854,54	14 920,00	1641	Emprunts	564 657,20		503 329,60
3351	Ecritures de stock	663 107,01	586 778,55	590 364,87	3351	Ecritures de stock	221 357,09	221 357,09	586 778,55
TOTAL		786 014,29	706 180,37	1 090 108,15	TOTAL		786 014,29	221 357,09	1 090 108,15
Résultat d'investissement			-484 823,28		Résultat d'investissement				

CFU 2024 – BA ZA ECOSPHERE

FONCTIONNEMENT

Dépenses					Recettes				
ZAC ECOSHERE INNOVATION (PONT ROMPU)									
Chap./ article	Libellé	BP 2024	CA 2024	BP 2025	Chap./ article	Libellé	BP 2024	CA 2024	BP 2025
60	Achats				7015	Vtes de terrains	101 050,71	101 050,71	
66111	Intérêts sur emprunt				75738	Subv du B Ppal	323 276,43	323 276,43	
63512	Taxes foncières				7588	Autres produits			
65888	Autres charges div.	45 464,15	45 464,15		77-75738	Produits exceptionnels	45 464,15	45 464,15	
					43	Transfert de charges			
43	Transfert de charges				71355	Ecritures de stock			
71355	Ecritures de stock	4 402 349,69	4 402 349,69						
SOUS TOTAL		4 447 813,84	4 447 813,84	0,00	SOUS TOTAL		469 791,29	469 791,29	0,00
ZAC ECOSHERE LOGISTIQUE (ZONE NORD)									
60	Achats				7015	Vente terrains	205 995,96	205 995,96	
63512	Taxes foncières				7473	Département			
43	Transfert de charges				43	Transfert de charges			
71355	Ecritures de stock	205 995,96	205 995,96		71355	Ecritures de stock			
SOUS TOTAL		205 995,96	205 995,96	0,00	SOUS TOTAL		205 995,96	205 995,96	0,00
					002	Résultat reporté	3 978 022,55	3 978 022,55	
TOTAL		4 653 809,80	4 653 809,80	0,00	TOTAL		4 653 809,80	4 653 809,80	0,00
							Résultat de fonctionnement		0,00

CFU 2024 - BA ZA ECOSPHERE

INVESTISSEMENT

Dépenses					Recettes				
ZAC ECOSHERE INNOVATION (PONT ROMPU)									
Chap./ article	Libellé	BP 2024	CA 2024	BP 2025	Chap./ article	Libellé	BP 2024	CA 2024	BP 2025
1641	Emprunts	1 054 895,11	1 054 895,11		1641	Emprunt			
275	Dépôts et cautionnts versés				275	Dépôts et cautionnts versés			
3555	Ecritures de stock	0,00			3555	Ecritures de stock	4 402 349,69	4 402 349,69	
SOUS TOTAL		1 054 895,11	1 054 895,11	0,00	SOUS TOTAL		4 402 349,69	4 402 349,69	0,00
ZAC ECOSHERE LOGISTIQUE (ZONE NORD)									
					1641	Emprunt			
3555	Ecritures de stock	0,00			3555	Ecritures de stock	205 995,96	205 995,96	
SOUS TOTAL		0,00	0,00	0,00	SOUS TOTAL		205 995,96	205 995,96	0,00
001	Report Résultat N-1	3 553 450,54	3 553 450,54						
TOTAL		4 608 345,65	4 608 345,65	0,00	TOTAL		4 608 345,65	4 608 345,65	0,00
Résultat d'investissement			0,00						

En complément au document de présentation budgétaire, veuillez trouver ci-dessous par budget quelques éclaircissements sur les prévisions.

BUDGET PRINCIPAL – BP 2025

Nous avons prévu cette année des provisions pour risques et charges de fonctionnement à hauteur de 200 000€ (cpte 6815) dont 30 000€ pour les coûts liés aux absences de personnel ayant modifié à la baisse notre niveau de couverture d'assurance statutaire ; 70 000€ pour les risques liés aux bâtiments car nous risquons de perdre notre contrat d'assurance, 75 000€ pour le risque de chute de murs de soutènements de voirie et 25 000€ pour le risque d'impayé de la partie vente à paiement différé du camping de Poncin à la société TIKI SUNSAIL qui a été liquidée depuis.

Le reste de l'enveloppe 9 975€ concerne de la dotation aux dépréciations d'actifs circulants (cpte6817)

Les crédits inscrits pour les emprunts prévoient une enveloppe supplémentaire pour une éventuelle échéance liée au prêt inscrit au budget.

Pour le 66111, les intérêts de l'exercice s'élèvent à 43 793.67€, prévu 6 502.42€ pour le nouvel emprunt. Au compte 1641, le capital de l'exercice s'élève à 464 985.68€, prévu 20 000.32€

BUDGET ANNEXE SPANC – BP 2025

Le versement d'une subvention d'équilibre par le budget principal est prévu pour 18 712.29€

Le budget annexe Spanc devrait être clôturé fin 2025 et intégré au futur budget assainissement.

BUDGET ANNEXE ZAE JUJURIEUX – BP 2025

Les travaux d'aménagement devraient se terminer dans l'année 2025.

Trois parcelles sont prévues à la vente sur cette année pour un montant de 231 000€.

EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-Cinq, le jeudi 3 avril à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Foyer rural à Poncin, après convocation légale du 28 mars 2025, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

Etaient présents : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Anne BOLLACHE, Fabienne CHARMETANT, Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Aimée BADIÉ, Dominique BOUCHON, Vincent BOURDEAUDUCQ, Joël BROYER, Myriam FANGET, Geneviève GOYFFON, Laure MARTIN, Catherine MAST, Anthony PERNETTE, Yves PERRET, Séverine PETIT, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Wilfried RODEMET, Alain SICARD, Éric TEYSSIER

Etaient excusés : Jean-Michel GIROUX, Jean-Michel BOULME, Christian BATAILLY, Pierre BELY, Eric CASAMASSA, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Dominique GABASIO, Frédérique MOLLIE, Patricia ZOPPI

Etaient absents : Wanda CANALE, Éliane CEYZERAT, Frédéric DUMOLARD, Jean-Claude DURUAL, David MUGNIER, Eloi PONS

Pouvoir(s): Jean-Michel GIROUX pouvoir à Aimée BADIÉ, Christian BATAILLY pouvoir à Alain POIZAT, Eric CASAMASSA pouvoir à Séverine PETIT, Claudine CHAUDET-PHILIBERT pouvoir à Fabienne CHARMETANT.

Secrétaire de séance : Dominique BOUCHON

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

23 présents dont 22 titulaires et 1 suppléant – 27 votants

Résultats du vote : 27 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 27

Objet : Budget annexe SPANC - Approbation du budget primitif 2025

Conformément à l'article L. 5217-10-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président a communiqué le 21/03/2025 le projet du budget avec les rapports correspondants aux membres du conseil Communautaire, douze jours au moins avant l'ouverture de la première session consacrée à l'examen du budget, c'est-à-dire à l'examen du budget primitif.

Envoyé en préfecture le 29/04/2025

Reçu en préfecture le 29/04/2025

Publié le

ID : 001-200029999-20250403-C_2025_018BIS-BF



C-2025-018

Le Président présente le budget primitif 2025 qui s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	61 322.16	61 322.16

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

ADOpte, à l'unanimité, le budget primitif 2025 du budget annexe SPANC.

Le Président
Thierry DUPUIS

Envoyé en préfecture le 29/04/2025

Reçu en préfecture le 29/04/2025

Publié le 12/05/2025

ID : 001-200029999-20250403-C_2025_019BIS-BF



C-2025-019BIS

EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-Cinq, le jeudi 3 avril à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Foyer rural à Poncin, après convocation légale du 28 mars 2025, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

Etaient présents : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Anne BOLLACHE, Fabienne CHARMETANT, Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Aimée BADIER, Dominique BOUCHON, Vincent BOURDEAUDUCQ, Joël BROYER, Myriam FANGET, Geneviève GOYFFON, Laure MARTIN, Catherine MAST, Anthony PERNETTE, Yves PERRET, Séverine PETIT, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Wilfried RODEMET, Alain SICARD, Éric TEYSSIER

Etaient excusés : Jean-Michel GIROUX, Jean-Michel BOULME, Christian BATAILLY, Pierre BELY, Eric CASAMASSA, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Dominique GABASIO, Frédérique MOLLIE, Patricia ZOPPI

Etaient absents : Wanda CANALE, Éliane CEYZERAT, Frédéric DUMOLARD, Jean-Claude DURUAL, David MUGNIER, Eloi PONS

Pouvoir(s): Jean-Michel GIROUX pouvoir à Aimée BADIER, Christian BATAILLY pouvoir à Alain POIZAT, Eric CASAMASSA pouvoir à Séverine PETIT, Claudine CHAUDET-PHILIBERT pouvoir à Fabienne CHARMETANT.

Secrétaire de séance : Dominique BOUCHON

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

23 présents dont 22 titulaires et 1 suppléant – 27 votants

Résultats du vote : 27 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 27

Objet : Budget annexe ZA Jujurieux - Approbation du budget primitif 2025

Conformément à l'article L. 5217-10-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président a communiqué le 21/03/2025 le projet du budget avec les rapports correspondants aux membres du conseil Communautaire, douze jours au moins avant l'ouverture de la première session consacrée à l'examen du budget, c'est-à-dire à l'examen du budget primitif.

C-2025-019BIS

Le Président présente le budget primitif 2025 qui s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	701 798.55	962 154.14
Investissement	1 090 108.15	1 090 108.15

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
ADOpte, à l'unanimité, le budget primitif 2025 du budget annexe ZA Jujurieux.

Le Président
Thierry DUPUIS



Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le 18/04/2025

ID : 001-200029999-20250403-C_2025_020-DE

Berger
Levrault



C-2025-020

EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-Cinq, le jeudi 3 avril à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Foyer rural à Poncin, après convocation légale du 28 mars 2025, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

Etaient présents : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Anne BOLLACHE, Fabienne CHARMETANT, Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Aimée BADIER, Dominique BOUCHON, Vincent BOURDEAUDUCQ, Joël BROYER, Myriam FANGET, Geneviève GOYFFON, Laure MARTIN, Catherine MAST, Anthony PERNETTE, Yves PERRET, Séverine PETIT, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Wilfried RODEMET, Alain SICARD, Éric TEYSSIER

Etaient excusés : Jean-Michel GIROUX, Jean-Michel BOULME, Christian BATAILLY, Pierre BELY, Eric CASAMASSA, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Dominique GABASIO, Frédérique MOLLIE, Patricia ZOPPI

Etaient absents : Wanda CANALE, Éliane CEYZERIAT, Frédéric DUMOLARD, Jean-Claude DURUAL, David MUGNIER, Eloi PONS

Pouvoirs : Jean-Michel GIROUX pouvoir à Aimée BADIER, Christian BATAILLY pouvoir à Alain POIZAT, Eric CASAMASSA pouvoir à Séverine PETIT, Claudine CHAUDET-PHILIBERT pouvoir à Fabienne CHARMETANT

Secrétaire de séance : Dominique BOUCHON

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

23 présents dont 22 titulaires et 1 suppléant – 27 votants

Résultats du vote : 27 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 27

Objet: Fongibilité des crédits M57 pour l'année 2025 pour le budget principal et le budget annexe ZA Jujurieux

Vu l'article L. 2121-29 du Code général des collectivités territoriales, l'article 242 de la loi n°2018-1317 du 28 décembre de finances pour 2019 et l'arrêté ministériel du ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales et du ministre de l'Action et des Comptes Publics du 20 décembre 2018 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales ;

C-2025-020

Considérant que la collectivité a adopté par la délibération du 21 septembre 2023 le référentiel budgétaire et comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2024 et que cette norme comptable s'applique au budget principal ainsi qu'aux budgets annexes (hors budget annexe en M4) ;

Vu l'article L. 5217-10-6 du Code général des collectivités territoriales, « dans la limite fixée à l'occasion du budget et ne pouvant dépasser 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, l'assemblée délibérante peut déléguer la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Dans ce cas, l'assemblée délibérante est informée de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance » ;

Il est proposé de délibérer afin d'autoriser le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections sur les budgets suivants :

- Budget principal – 39000
- Budget ZA Jujurieux - 39005

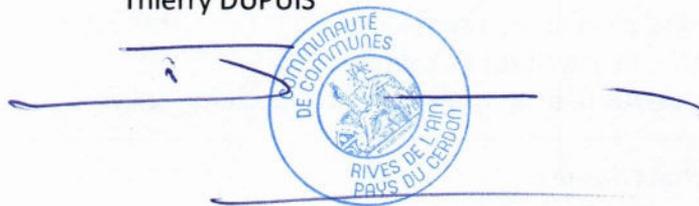
Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

AUTORISE, à l'unanimité, le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, pour le budget principal (39000) et le budget ZA Jujurieux (39005),

DONNE, à l'unanimité, tous pouvoirs au Président ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Président
Thierry DUPUIS



Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

ID : 001-200029999-20250403-C_2025_021-DE



C-2025-021

EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-Cinq, le jeudi 3 avril à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Foyer rural à Poncin, après convocation légale du 28 mars 2025, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

Etaient présents : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Anne BOLLACHE, Fabienne CHARMETANT, Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Aimée BADIER, Dominique BOUCHON, Vincent BOURDEAUDUCQ, Joël BROYER, Myriam FANGET, Geneviève GOYFFON, Laure MARTIN, Catherine MAST, Anthony PERNETTE, Yves PERRET, Séverine PETIT, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Wilfried RODEMET, Alain SICARD, Éric TEYSSIER

Etaient excusés : Jean-Michel GIROUX, Jean-Michel BOULME, Christian BATAILLY, Pierre BELY, Eric CASAMASSA, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Dominique GABASIO, Frédérique MOLLIE, Patricia ZOPPI

Etaient absents : Wanda CANALE, Éliane CEYZERIAT, Frédéric DUMOLARD, Jean-Claude DURUAL, David MUGNIER, Eloi PONS

Pouvoirs : Jean-Michel GIROUX pouvoir à Aimée BADIER, Christian BATAILLY pouvoir à Alain POIZAT, Eric CASAMASSA pouvoir à Séverine PETIT, Claudine CHAUDET-PHILIBERT pouvoir à Fabienne CHARMETANT

Secrétaire de séance : Dominique BOUCHON

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

23 présents dont 22 titulaires et 1 suppléant – 27 votants

Résultats du vote : 27 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 27

Objet : Fixation des taux d'imposition 2025 de CFE, TFB, TFNB et TH additionnelle

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le



ID : 001-200029999-20250403-C_2025_021-DE

C-2025-021

Vu le Code Général des impôts, et notamment ses articles 1379 0-Bis, 1609 nonies C, 1636 B sexies et 1636 B decies et 1638-0 Bis ;

Le Conseil Communautaire,

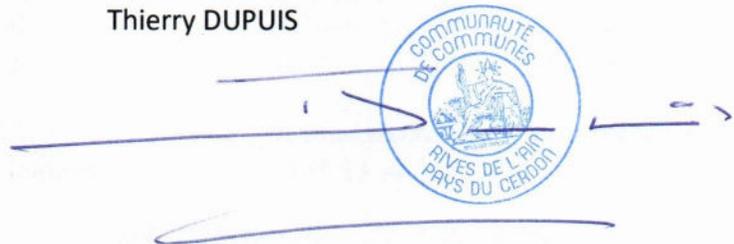
Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, de reconduire les taux pour 2025 indiqués ci-dessous :

- Cotisation Foncière des Entreprises : 23.14%,
- Taxe sur le foncier bâti : 1,50%,
- Taxe sur le foncier non bâti : 2,08%.
- Taxe d'habitation additionnelle (sur les résidences secondaires) : 6.72%

Le Président

Thierry DUPUIS





EPCI : 140 RIVES DE L'AIN-PAYS DU GERDON

DEPARTEMENT : 01

FINANCES PUBLIQUES TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE MONTLUEL

N° 1259 EPCI (1)

TAUX FDL 2025

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2025

Table with columns: Taxes, Bases d'imposition effectives de 2024, Taux de référence pour 2025, Tx moyens pondérés des com. si fusion, Bases d'imposition prévisionnelles 2025, Produits de référence, Taux votés, Produits attendus. Includes sub-totals for CFE and CFE éolienne.

Aide au calcul des taux additionnels par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Table for 'Calcul du coefficient de variation proportionnelle' with columns for various tax components and their coefficients.

Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2025, cochez la case

Table for 'Éléments relatifs au vote du taux de CFE unique, de zone ou éolienne' with columns for reserve, fraction, and duration.

II - RESSOURCES FISCALES INDEPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2025

Summary table for independent resources: TVA, IFER, TASCOM, TAFNB, DCRTP, FNGIR, Total.

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2025

Summary table for total resources: Produits attendus taxes à taux voté, Ressources fiscales indépendantes des taux votés, Montant prévisionnel de la fiscalité directe locale pour 2025.

A BOURG-EN-BRESSE Le 20 MARS 2025 Pour la Direction des Finances publiques, VINCENT BONARDI

A Sujurieux Le 07/04/2025. Pour la Préfecture, Vincent Bonardi



Envoyé en préfecture le 11/04/2025 Reçu en préfecture le 11/04/2025 Publié le ID : 001-200029999-20250403-C_2025_021-DE



EPCI :
DEPARTEMENT :

140 RIVES DE L'AIN-PAYS DU CERDON
01

FINANCES PUBLIQUES TRÉSORERIE OU SGC :

SGC DE MONTLUEL

N° 1259 EPCI (2)

TAUX
FDL
2025

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

IV - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

Taxe foncière bâtie :	
a. Personnes de condition modeste	0
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	0
c. Locaux industriels	5 155
d. Logements sociaux	489
Taxe foncière non bâtie	1
Taxe d'habitation :	
a. Dotation pour perte de THLV	0
b. Mayotte	>>>
Cotisation foncière des entreprises :	
a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire	0
b. Base minimum	49 837
c. Locaux industriels	458 359
d. Autres allocations	56

2. BASES EXONÉRÉES

Taxe foncière bâtie :	
a. Par le conseil communautaire	0
b. Par la loi	2 994 339
Taxe foncière non bâtie :	
a. Par le conseil communautaire	0
b. Par la loi (terres agricoles)	83 663
c. Par la loi (autres)	0
Cotisation foncière des entreprises :	
a. Par le conseil communautaire	0
b. Par la loi	2 290 585
3. BASES DE TAXE D'HABITATION	
a. Résidences secondaires et assimilées	2 319 000
b. Logements vacants soumis à la THLV	0
c. Bases dégrévées hors locaux vacants	226 329
d. Bases dégrévées locaux vacants	0

4. PRODUITS PRÉVISIONNELS DE L'IFER

a. Éoliennes et hydroliennes	23 830
b. Centrales électriques	0
c. Centrales photovoltaïques	7 261
d. Centrales hydrauliques	34 294
e. Transformateurs électriques	16 414
f. Stations radioélectriques	53 920
g. Installations gazières et autres	672

5. RÉFORMES FISCALES

a. TVA prév. (compensation TH)	1 439 210
b. TVA prév. (comp. CVAE)	586 167
c. DTCE (Métropole de Lyon)	>>>

6. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

a. 75% moyenne nationale	6,73
b. Taux maximum	6,73

7. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX DE COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES

7.1. TAUX MAXIMUM ET TAUX MOYENS PONDÉRÉS

Taux maximum :	CFE unique ou de zone	CFE éolienne
a. De droit commun	23,19	>>>
b. Dérogatoire	23,19	>>>
c. Avec rattrapage	>>>	>>>
d. Avec capitalisation	23,19	>>>
e. Avec majoration spéciale	>>>	>>>

Taux moyens pondérés :

a. 75 % de la moyenne nationale de la catégorie	19,13	>>>
b. En cas de changement de périmètre	>>>	>>>

7.2. COEFFICIENTS DE VARIATION DES TAUX MOYENS DES TAXES FONCIÈRES

a. Taxe foncière bâtie	1,002001	>>>
b. Taxes foncières bâtie et non bâtie	1,001982	>>>

7.3. PLAFONNEMENT DU TAUX DE CFE

a. Taux moyen communal de 2024 au niveau national	26,86
b. Taux plafond de 2025	53,72

7.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens des taxes foncières de 2024 :	CFE unique/de zone	CFE éolienne
a. au niveau national	>>>	>>>
b. au niveau de l'EPCI	>>>	>>>
Taux maximum de la majoration spéciale	>>>	>>>

8. DIMINUTION SANS LIEN

Année antérieure à 2025 au titre de laquelle...

a. ...la diminution sans lien a été appliquée	>>>
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	>>>

Taux moyens de référence au niveau national :

a. Taxe foncière bâtie	3,174
b. Taxe foncière non bâtie	5,108

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

ID : 001-200029999-20250403-C_2025_021-DE

Berger
Levrault

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le 27/04/2025

ID : 001-200029999-20250403-C_2025_022-DE

Besser
Levrsul



C-2025-022

EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-Cinq, le jeudi 3 avril à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Foyer rural à Poncin, après convocation légale du 28 mars 2025, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

Etaient présents : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Anne BOLLACHE, Fabienne CHARMETANT, Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Aimée BADIER, Dominique BOUCHON, Vincent BOURDEAUDUCQ, Joël BROYER, Myriam FANGET, Geneviève GOYFFON, Laure MARTIN, Catherine MAST, Anthony PERNETTE, Yves PERRET, Séverine PETIT, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Wilfried RODEMET, Alain SICARD, Éric TEYSSIER

Etaient excusés : Jean-Michel GIROUX, Jean-Michel BOULME, Christian BATAILLY, Pierre BELY, Eric CASAMASSA, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Dominique GABASIO, Frédérique MOLLIE, Patricia ZOPPI

Etaient absents : Wanda CANALE, Éliane CEYZERIAT, Frédéric DUMOLARD, Jean-Claude DURUAL, David MUGNIER, Eloi PONS

Pouvoirs : Jean-Michel GIROUX pouvoir à Aimée BADIER, Christian BATAILLY pouvoir à Alain POIZAT, Eric CASAMASSA pouvoir à Séverine PETIT, Claudine CHAUDET-PHILIBERT pouvoir à Fabienne CHARMETANT

Secrétaire de séance : Dominique BOUCHON

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

23 présents dont 22 titulaires et 1 suppléant – 27 votants

Résultats du vote : 27 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 27

Objet : Budget principal - Fixation du taux de la TEOM 2025

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

ID : 001-200029999-20250403-C_2025_022-DE

BERGER
LEVAULT

C-2025-022

Vu les articles 1609 quater et 1636 B sexies III du Code Général des Impôts ;

Les deux zones du territoire qui disposent du même service depuis 2023 ont été fusionnées en 2024.

Cette année une augmentation du taux de TEOM est proposée en raison de la hausse du coût du marché de collecte et traitement des OM (+30% sur le nouveau marché à compter de juillet 2025).

Au vu de l'augmentation du coût du service, il est proposé de fixer pour 2025 le taux de TEOM suivant :

- Zone unique : 15.00%

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, de fixer pour 2025 le taux de TEOM suivant :

- Zone unique : 15.00%

Le Président

Thierry DUPUIS



ETAT DE NOTIFICATION DES BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES

A LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

TAXE INSTITUTEE PAR L'EPCI

COMMUNAUTE DE COMMUNES : 140 RIVES DE L'AIN-PAYS DU CERDON

Bases exonérées sur délibération : 557 888

Pas de plafonnement institué : >>>>>>>>

Coefficient : >>>>>>>>

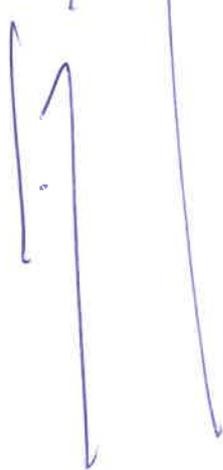
Bases définitives de l'année précédente : 17 056 160

Bases prévisionnelles d'imposition : 17 547 165

I-COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

ZIP	BASES PREVISIONNELLES	TAUX	PRODUITS ATTENDUS
ZONE UNIQUE	17 547 165	15,00	2 632 076

A BOURG-EN-BRESSE, le 20 mars 2025 A A Juriens , le 07/04/2025.
 Le Directeur Départemental des Finances Publiques, Le Préfet,
 VINCENT BONARDI T. Dupuis, Le Président,




Envoyé en préfecture le 11/04/2025
 Reçu en préfecture le 11/04/2025
 Publié le
 ID : 001-200029999-20250403-C_2025_022-DE



III- COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

COMMUNAUTE DE COMMUNES : 140 RIVES DE L'AIN-PAYS DU CERDON 1259 TEOM - I

Zone Intercommunale de Perception	COMMUNES	Zone Infra Communale	BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES
ZONE UNIQUE	056 BOYEUX ST JEROME	P	290 825
	068 CERDON	P	740 716
	077 CHALLES-LA-MONTAGNE	P	200 153
	199 JUJURIEUX	P	2 583 801
	200 LABALME	P	153 470
	242 MERIGNAT	P	126 975
	273 NEUVILLE SUR AIN	P	2 310 455
	303 PONCIN	P	2 314 901
	304 PONT D'AIN	P	3 914 548
	314 PRIAY	P	1 778 873
	331 SAINT ALBAN	P	153 621
	363 ST JEAN LE VIEUX	P	2 058 339
	404 SERRIERES SUR AIN	P	225 172
	430 VARAMBON	P	695 316





C-2025-023

EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-Cinq, le jeudi 3 avril à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Foyer rural à Poncin, après convocation légale du 28 mars 2025, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

Etaient présents : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Anne BOLLACHE, Fabienne CHARMETANT, Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Aimée BADIER, Dominique BOUCHON, Vincent BOURDEAUDUCQ, Joël BROYER, Myriam FANGET, Geneviève GOYFFON, Laure MARTIN, Catherine MAST, Anthony PERNETTE, Yves PERRET, Séverine PETIT, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Wilfried RODEMET, Alain SICARD, Éric TEYSSIER

Etaient excusés : Jean-Michel GIROUX, Jean-Michel BOULME, Christian BATAILLY, Pierre BELY, Eric CASAMASSA, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Dominique GABASIO, Frédérique MOLLIE, Patricia ZOPPI

Etaient absents : Wanda CANALE, Éliane CEYZERIAT, Frédéric DUMOLARD, Jean-Claude DURUAL, David MUGNIER, Eloi PONS

Pouvoirs : Jean-Michel GIROUX pouvoir à Aimée BADIER, Christian BATAILLY pouvoir à Alain POIZAT, Eric CASAMASSA pouvoir à Séverine PETIT, Claudine CHAUDET-PHILIBERT pouvoir à Fabienne CHARMETANT

Secrétaire de séance : Dominique BOUCHON

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

23 présents dont 22 titulaires et 1 suppléant – 27 votants

Résultats du vote : 27 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 27

Objet : Fixation du produit GEMAPI 2025

Vu l'article 1530 bis du Code général des impôts ;

Vu la délibération n°2018_069 du 6 septembre 2018 par laquelle a été instaurée la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) ;

La taxe GEMAPI a été instituée pour financer les dépenses relevant de la compétence GEMAPI déléguée au SR3A.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

Bersier
Levraut

ID : 001-200029999-20250403-C_2025_023-DE

C-2025-023

Considérant que 90% des activités du syndicat relèvent stricto sensu de la compétence GEMAPI, et que la contribution au SR3A s'élève pour 2025 à 129 063€,
La somme appelée au niveau de la taxe GEMAPI pour la CCRAPC s'élève à 116 157€ (90% de la contribution) soit environ 7.43€ par habitant DGF (population 2024 : 15 644).

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, d'arrêter le produit de la taxe 2025 pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations à 116 157€,

CHARGE, à l'unanimité, le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Le Président
Thierry DUPUIS



Envoyé en préfecture le 16/04/2025

Reçu en préfecture le 16/04/2025

Publié le 18/04/2025

ID : 001-200029999-20250403-C_2025_024-DE

Berger
Levrault



C-2025-024

EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-Cinq, le jeudi 3 avril à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Foyer rural à Poncin, après convocation légale du 28 mars 2025, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

Etaient présents : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Anne BOLLACHE, Fabienne CHARMETANT, Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Aimée BADIER, Dominique BOUCHON, Vincent BOURDEAUDUCQ, Joël BROYER, Myriam FANGET, Geneviève GOYFFON, Laure MARTIN, Catherine MAST, Anthony PERNETTE, Yves PERRET, Séverine PETIT, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Wilfried RODEMET, Alain SICARD, Éric TEYSSIER

Etaient excusés : Jean-Michel GIROUX, Jean-Michel BOULME, Christian BATAILLY, Pierre BELY, Eric CASAMASSA, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Dominique GABASIO, Frédérique MOLLIE, Patricia ZOPPI

Etaient absents : Wanda CANALE, Éliane CEYZERIAT, Frédéric DUMOLARD, Jean-Claude DURUAL, David MUGNIER, Eloi PONS

Pouvoirs : Jean-Michel GIROUX pouvoir à Aimée BADIER, Christian BATAILLY pouvoir à Alain POIZAT, Eric CASAMASSA pouvoir à Séverine PETIT, Claudine CHAUDET-PHILIBERT pouvoir à Fabienne CHARMETANT

Secrétaire de séance : Dominique BOUCHON

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

23 présents dont 22 titulaires et 1 suppléant – 27 votants

Résultats du vote : 27 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 27

Objet : Attribution de subventions 2025

Envoyé en préfecture le 16/04/2025

Reçu en préfecture le 16/04/2025

Publié le

Berser
LeVault

ID : 001-200029999-20250403-C_2025_024-DE

C-2025-024

Il est proposé d'attribuer les subventions suivantes dont les crédits ont été prévus au budget 2025.

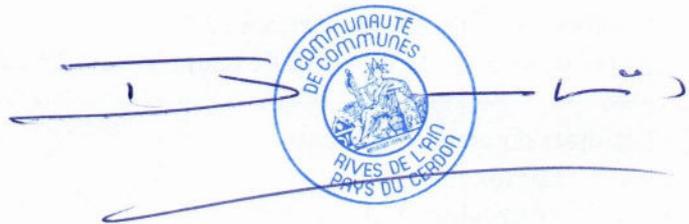
ORGANISME	ANNEE 2025
USEP	2 500,00
UNSS	-
FSE Collège Pont d'Ain	2 500,00
FSE Collège Poncin	2 500,00
Ecole Musique Les 3 rivières	10 000,00
ADIL	1 500,00
GDS Lutte Frelon Asiatique	5 768,00
Lancement Abattoir Petits Ruminants	5 000,00
De Ferme en Ferme / AFOG01	-
GIP	265 774,00
Le Cocon	100 000,00
Saint Jean Evènements	-
Proposition BP	395 542,00

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, d'attribuer les subventions ci-dessus pour 2025.

Le Président,
Thierry Dupuis



Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le 13/04/2025

ID : 001-200029999-20250403-C_2025_027-DE



C-2025-027

EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-Cinq, le jeudi 3 avril à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Foyer rural à Poncin, après convocation légale du 28 mars 2025, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

Etaient présents : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Anne BOLLACHE, Fabienne CHARMETANT, Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Aimée BADIÉ, Dominique BOUCHON, Vincent BOURDEAUDUCQ, Joël BROYER, Myriam FANGET, Geneviève GOYFFON, Laure MARTIN, Catherine MAST, Anthony PERNETTE, Yves PERRET, Séverine PETIT, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Wilfried RODEMET, Alain SICARD, Éric TEYSSIER

Etaient excusés : Jean-Michel GIROUX, Jean-Michel BOULME, Christian BATAILLY, Pierre BELY, Eric CASAMASSA, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Dominique GABASIO, Frédérique MOLLIE, Patricia ZOPPI

Etaient absents : Wanda CANALE, Éliane CEYZERAT, Frédéric DUMOLARD, Jean-Claude DURUAL, David MUGNIER, Eloi PONS

Pouvoirs : Jean-Michel GIROUX pouvoir à Aimée BADIÉ, Christian BATAILLY pouvoir à Alain POIZAT, Eric CASAMASSA pouvoir à Séverine PETIT, Claudine CHAUDET-PHILIBERT pouvoir à Fabienne CHARMETANT

Secrétaire de séance : Dominique BOUCHON

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

23 présents dont 22 titulaires et 1 suppléant – 27 votants

Résultats du vote : 27 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 27

Objet : Fonds de concours voirie 2023

Dans le cadre des mécanismes de solidarité adoptés par délibération n°2016_097 du 21 décembre 2016, les communes versent des fonds de concours à la communauté de communes dans le cadre des travaux de voirie réalisés sur leur sol à hauteur de 10% du montant des travaux avec une dépense « plancher » de 10K€HT en dessous duquel les communes ne versent pas de fonds de concours.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

Berger
LeVaut

ID : 001-200029999-20250403-C_2025_027-DE

C-2025-027

Il a été décidé à compter de 2024, de réclamer l'année N les fonds de concours liés aux travaux N-2 ceci afin de permettre de dégager le coût complet des travaux (délai de réception 1 an avant facturation du solde de l'AMO, délai d'application des révisions de prix, etc.).

Le montant des fonds de concours relatifs aux travaux de voirie 2023 sont les suivants :

ETAT DEFINITIF FONDS DE CONCOURS VOIRIE 2023						
Communes	N° BdC	Signé le	BdC	Total HT	MO (4,85%)	Fds de Concours
PATA	2023-21 2023-28	24/04/23 12/04/24	149 760,00	121 815,30	0,00	0,00
Boyeux St Jérôme_Hameau de Poncieux - Rte	2023-26	24-avr.	50 082,50	62 126,19	3 013,12	6 513,93
Cerdon_Rue de Marcheroux (Cuivrie)	2023-16	24-avr.	56 069,00	44 030,40	2 135,47	4 616,59
Challes la Montagne_Hameau de Cizod - Rte c	2023-18	24-avr.	58 599,50	68 244,93	3 309,88	7 155,48
Jujurieux_Route de Chaux	2023-04	24-avr.	14 695,00	16 814,84	815,52	1 763,04
Labalme_Chemin de Tranche-Cou	2023-01	24-avr.	23 626,00	28 057,25	1 360,78	2 941,80
Mérignat				0,00	0,00	0,00
Neuville sur Ain				0,00	0,00	0,00
Poncin_Chemin de Champagne	2023-11	24-avr.	8 499,60	9 373,20	454,60	0,00
Poncin				0,00	0,00	0,00
Pont d'Ain_Rue du Mont Rochon	2023-07	24-avr.	26 383,80	30 937,98	1 500,49	3 243,85
Priay				0,00	0,00	0,00
Saint Alban				0,00	0,00	0,00
St Jean le Vieux_Chemin de la Passe - Secteur	2023-22	18-sept.	60 228,50	72 551,83	3 518,76	7 607,06
Serrière-sur-Ain_Hameau de Merpuis - Rue G	2023-24	24-avr.	22 077,00	25 798,23	1 251,21	2 704,94
Serrière-sur-Ain_Hameau de Sonthonnax - Ru	2023-27	17-janv.	42 421,50	52 064,87	2 525,15	5 459,00
Varambon_Rue centrale	2023-25	24-avr.	18 651,50	21 333,02	1 034,65	2 236,77
TOTAUX			531 093,90	553 148,04	20 919,64	44 242,46

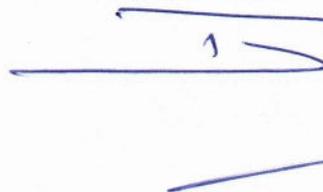
Les communes concernées devront délibérer à leur tour pour approuver le versement et signer la convention correspondante.

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

VALIDE, à l'unanimité, le montant des fonds de concours sollicités auprès des communes pour les montants indiqués ci-dessus.

Le Président
Thierry DUPUIS







C-2025-028

EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-Cinq, le jeudi 3 avril à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire en Foyer rural à Poncin, après convocation légale du 28 mars 2025, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

Etaient présents : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Anne BOLLACHE, Fabienne CHARMETANT, Frédéric MONGHAL, Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Aimée BADIER, Dominique BOUCHON, Vincent BOURDEAUDUCQ, Joël BROYER, Myriam FANGET, Geneviève GOYFFON, Laure MARTIN, Catherine MAST, Anthony PERNETTE, Yves PERRET, Séverine PETIT, Alain POIZAT, Marie-Thérèse PROYART, Wilfried RODEMET, Alain SICARD, Éric TEYSSIER

Etaient excusés : Jean-Michel GIROUX, Jean-Michel BOULME, Christian BATAILLY, Pierre BELY, Eric CASAMASSA, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Dominique GABASIO, Frédérique MOLLIE, Patricia ZOPPI

Etaient absents : Wanda CANALE, Éliane CEYZERIAT, Frédéric DUMOLARD, Jean-Claude DURUAL, David MUGNIER, Eloi PONS

Pouvoirs : Jean-Michel GIROUX pouvoir à Aimée BADIER, Christian BATAILLY pouvoir à Alain POIZAT, Eric CASAMASSA pouvoir à Séverine PETIT, Claudine CHAUDET-PHILIBERT pouvoir à Fabienne CHARMETANT

Secrétaire de séance : Dominique BOUCHON

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37

23 présents dont 22 titulaires et 1 suppléant – 27 votants

Résultats du vote : 27 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 27

Objet : AC 2025 Correction des montants à la suite d'une erreur de formule de calcul

Le Président, rappelle que le montant des AC 2025 a été approuvé par délibération n°C-2025-002 du 30 janvier 2025, il s'avère qu'une erreur a été commise dans la copie des formules de calcul, la cotisation GDS n'a donc pas été imputée sur le montant de toutes les AC.

La formule de calcul reste inchangée, seuls les totaux sont à recalculer.

C-2025-028

Pour rappel, le montant de l'AC annuelle est déterminé de la façon suivante :

AC N-1 (hors récup coûts) + Différence FPIC N-2 FPIC N-1 – Montant travaux ACI N-1 – Cotisation GDS N-1

Selon ces modalités, les montants seront les suivants pour 2025 :

Communes	AC 2024	Différence FPIC 2023-2024	ACI récup coûts 2024	Cotis. GDS 2024	AC 2025
Boyeux St Jérôme	625	- 711		270	- 356
Cerdon	16 305	- 1 214		270	14 821
Challes la Montagne	1 071	- 497	400	270	- 96
Jujurieux	136 798	- 3 694	2 600	270	130 234
Labalme sur Cerdon	3 433	- 492		270	2 671
Méribat	- 342	- 432	1 400	270	- 2 444
Neuville sur Ain	213 986	- 3 099		270	210 617
Poncin	371 850	- 3 670	2 900	270	365 010
Pont d'Ain	413 748	- 9 658		270	403 820
Priay	101 709	- 2 809		270	98 630
Saint Alban	17 079	- 477	3 500	270	12 832
Serrières sur Ain	24 356	- 513	5 300	270	18 273
St Jean le Vieux	205 453	- 3 317		270	201 866
Varambon	30 023	- 1 126		270	28 627
Total général	1 536 094	- 31 709	16 100	3 780	1 484 505

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'adopter les nouveaux montants d'attribution de compensation ci-dessus pour 2025,

SOLLICITE l'accord de chaque conseil municipal pour son propre nouveau montant d'attribution de compensation.

Le Président
Thierry DUPUIS

